

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

REVUE CANADIENNE

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES,
ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION

TOME NEUVIÈME

In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas

ST. AUGUSTIN.

MONTREAL

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL

N^{os} 6, 8 et 10, Rue Saint Vincent

1872

HELIKA.

MEMOIRE D'UN VIEUX MAITRE D'ÉCOLE.

CHAPITRE XVII

L'EXÉCUTION.

Je n'avais pas besoin de ce stimulant. Depuis longtemps j'attendais avec impatience le dénouement de son récit, mais, comme je l'ai dit, je n'osais l'interrompre. Il était alors quatre heures de l'après midi.

Où est le Gouverneur ? lui dis-je en me levant d'un bond. Anakoui me l'indique, je m'élançai l'œil en feu, la figure empreinte d'anxiété vers la demeure de celui qui, je l'espérais, pouvait accorder le pardon de l'homme innocent qui allait souffrir le dernier supplice. Je voulais lui dire quel était le caractère de son infâme accusateur. Mon témoignage ne devait pas lui être suspect puisque je portais sur moi les certificats d'éloge et d'estime que m'avaient donnés les premiers officiers français qui commandaient les armées où j'avais combattu pour ma bravoure et les services que je leur avais rendus. Je les portais sur ma poitrine écrits sur parchemin. Je voulais de plus lui raconter ce que j'avais souffert dans l'esclavage pour servir les français et je croyais que sans doute il m'éconterait.

Toutes ces idées me montaient le cerveau, je courais dans les rues, j'avais tant hâte d'arriver et d'aller porter à mon malheureux

ami l'ordre signé de la délivrance, car je ne doutais point du succès de ma démarche.

Oh ! je l'avoue aujourd'hui, transporté par cette espérance ou plutôt par la certitude que j'avais de réussir, je devais paraître un fou forcené. Les gens s'arrêtaient pour me voir passer. Ce fut dans cet état que je me présentai à la porte de la demeure du Gouverneur.

Je culbutai cinq à six gardes qui me refusaient l'entrée. Je veux voir le gouverneur, disais-je à toutes les objections qu'on me faisait et je m'avançais toujours.

Enfin huit hommes vigoureux me saisirent et ne me continrent qu'avec les plus grands efforts.

J'étais dans le vestibule ; le gouverneur sortit de son appartement, s'avança sur le palier de l'escalier et s'informa de la cause de ce vacarme.

C'est un fou furieux, dit un des gendarmes, qui en veut peut-être à votre vie, Excellence. Oh ! non, non, Excellence, m'écriai-je en joignant les mains, ce n'est pas un fou, c'est un homme qui vient implorer quelques instants d'audience.

Il veut vous tuer, s'écrièrent plusieurs voix et on se précipita de nouveau sur moi.

La surexcitation dans laquelle j'étais décuplait mes forces, je renversai les gardes et m'élançai sur le haut de l'escalier, là je m'agenouillai, je priai, je suppliai, tout ce que ma voix pouvait contenir de sanglots, mon âme de supplications et de désespoir furent employés pour obtenir une entrevue ne dut-elle même durer que cinq minutes.

Mais au moment où mes lamentations devaient être des plus déchirantes et des plus pressantes, pour toute réponse je fus saisi et garrotté.

Alors mes forces m'abandonnèrent complètement et un affreux découragement s'empara de moi. Dans cet état, on me conduisit à la prison, on m'enferma dans un obscur cachot et on m'enchaina comme un misérable malfaiteur.

Lorsque j'entendis la porte se refermer sur moi, je sortis de mon complet anéantissement, car depuis le palais jusqu'à la prison, j'avais perdu l'usage de tous mes sens.

La fraîcheur du cachot me ramena aux sentiments de la réalité.

La prison des Trois-Rivières, comme toutes celles de ces temps, était une bâtisse à deux étages. La lumière ne filtrait dans les cellules que par un étroit soupirail grillé de niveau avec le plafond, elle ne pouvait se faire jour qu'à travers un épais rideau de

poussière et de fils d'araignées. Les murs suintaient l'humidité de toutes parts, un monceau de paille pourrie répandait une odeur infecte, quelques crampons de fer rivés aux murs auxquels étaient attachées de fortes chaînes avec des menottes qu'on me passa aux pieds et aux mains, tel était l'intérieur de tous les cachots. Tous rapports avec l'extérieur ne se faisaient que par un guichet d'une petite dimension par où le géolier venait passer aux prisonniers l'écuelle d'eau et le morceau de pain sec s'ils n'étaient pas enchaînés ; dans l'autre cas, ces aliments étaient déposés près d'eux, celui qui les apportait pénétrait dans la cellule ou plutôt dans le cachot. C'est à peine si cette nourriture pouvait soutenir ces pauvres malheureux pendant une quinzaine de jours.

Voilà ce qui explique pourquoi on s'empressait de juger sitôt les criminels tant on craignait qu'ils ne mourussent d'inanition avant que d'avoir subi leur procès.

Toutes ces réflexions je les fis dans un instant, puis tout à coup se présenta à mon esprit l'exécution d'Attenonssé, qui devait avoir lieu le lendemain et moi qui étais si près de lui, moi dont la poitrine était couverte de blessures et dont la voix était si puissante, quand j'étais libre, auprès des officiers français et du Gouverneur en chef, qui tous me connaissaient particulièrement, je ne pouvais rien faire pour lui. Oh ! alors je bondissais comme un lion dans sa cage, je faisais des efforts surhumains pour conquérir ma liberté, je m'élançais au bout de mes chaînes et faisais de telles tractions qu'elles ébranlaient presque le mur vermoulu de mon cachot. Je poussais des cris, des rugissements qui n'avaient rien d'humain et qui devaient retentir dans les recoins les plus éloignés de l'édifice, mais tout était inutile et l'heure fatale avançait avec une effroyable rapidité.

Ce que je souffris dans cette horrible nuit d'angoisses et de tortures morales je ne pourrais jamais l'exprimer jusqu'au moment où l'idée d'une prière me vint à l'esprit.

Je tombai à genoux et priai avec toute la ferveur dont mon âme était capable.

Cette prière sans doute fut écoutée du Ciel, car bientôt des pas lents et graves comme ceux que j'avais entendus dans la journée retentirent de nouveau dans le corridor. J'appelai encore une fois d'un accent désespéré. Cette fois ma voix parvint aux oreilles de ceux à qui elle s'adressait. Les pas s'arrêtèrent à la porte de mon cachot et une voix pleine d'onction et de tristesse demanda à celui qui l'accompagnait qui appelait ainsi.

C'est un fou furieux, répondit celui à qui la question était posée, il a voulu aujourd'hui assassiner le gouverneur.

Oh ! non, non, m'écriai-je avec force. Qu'on veuille seulement m'entendre, mon témoignage peut sauver de la mort un innocent !

Ouvrez-moi la porte de cette cellule, dit la même voix douce mais ferme cette fois.

N'en faites rien, monsieur l'Abbé, il est capable de vous tuer.

Ouvrez, répéta la voix plus fermement encore. La clef grinça dans la serrure et la porte roula sur ses gonds, alors entra un prêtre vénérable dont la chevelure blanche comme la neige retombait en rouleau sur ses épaules. Il avait à la main un flambeau qu'il déposa près de la porte et sur sa poitrine était suspendu un crucifix d'argent. Il s'approcha de moi d'un air calme et paternel. Sa figure portait un caractère de grandeur et de sérénité empreinte dans ce moment d'une indicible tristesse.

A sa vue, je tombai à genoux et joignant les mains je m'écriai dans un élan de reconnaissance sans bornes " Merci, mon Dieu, merci. "

Le prêtre parut d'abord surpris de cette brusque transformation, il s'avança encore plus près de moi et me prenant les deux mains avec bonté me dit d'une voix grave et sympathique :

" Vous avez donc bien souffert, mon pauvre frère, ou vous souffrez encore beaucoup. Je ne pus lui répondre un seul mot, mais à l'altération de mes traits, il comprit que quelque chose d'extraordinaire se passait en moi. Il alla alors fermer la porte, ôta le léger manteau qui était jeté sur ses épaules, le plia en quatre, le déposa sur ma couche, s'assit lui-même à côté sur la paille humide et avec une douce autorité m'obligea de prendre place sur ce siège qu'il m'avait improvisé, puis, prenant une de mes mains, il me dit avec bonté : " Que puis-je faire pour vous mon frère ? Une malheureuse victime innocente des lois humaines dort du sommeil du juste en attendant l'heure du supplice, je puis donc demeurer quelques instants auprès de vous, parlez, en quoi puis-je vous être utile ?

Oh ! c'est alors que je soulageai mon âme du poids énorme qui l'écrasait depuis si longtemps en lui faisant, aussi brièvement que possible, la confession de toute ma vie et en lui racontant les circonstances qui avaient lié mon existence avec celles de Paulo, d'Angeline et d'Attenousse. Je fis la peinture des caractères de ces deux hommes, je m'accusai de ce que j'avais fait de mal, lui parlai des combats auxquels j'avais eu part et lui montrai, à l'appui de mes paroles, les cicatrices qui couvraient ma poitrine et tirai de mon sein les parchemins qui m'avaient été donnés.

Quand j'eus fini de parler le prêtre s'approcha de la lumière, examina mes parchemins un instant, puis, saisissant tout à coup le flambeau, il vint le présenter devant ma figure : Hélika ! Monsieur Odillon ! nous écriâmes-nous spontanément et nous tombâmes dans les bras l'un de l'autre. Je le suppliai alors, me mettant à ses genoux, de sauver Attenousse. Le bon prêtre m'embrassa avec effusion, je sentis ses larmes couler de mes joues, mais il me dit d'une voix profondément émue et en secouant la tête : Hélas ! je crains qu'il ne soit malheureusement trop tard, j'ai déjà fait tout ce qui était en mon pouvoir, car je le connais depuis longtemps et le sais parfaitement innocent, néanmoins je vais encore tenter l'impossible pour y parvenir.

Au même moment, un des guichetiers vint doucement gratter à la porte du cachot, sur l'invitation du prêtre, il entra.

Est-il éveillé ? demanda-t-il au guichetier d'une voix profondément affligée.

Non, mon père, répondit celui-ci avec respect, je viens vous dire qu'il repose encore. Son sommeil est des plus paisibles, seulement ses lèvres se sont entr'ouvertes pour laisser échapper les noms de sa mère, de sa femme et de son enfant dont il nous a parlé si souvent depuis qu'il est ici ; il a dit aussi ces mots : Oh ! père Hélika ! si tu vivais encore.

Le prêtre tout ému se retourna vers moi, m'embrassa avec effusion, mes sanglots m'empêchaient d'articuler une seule syllable : "Courage, me dit-il, priez et espérez. Soumettons-nous dans tous les cas aux inscrutables desseins de la Providence ; dans une heure, je serai de retour."

La lueur blafarde du crépuscule du matin scintillait péniblement, déjà depuis quelque temps, à travers le sombre vitreau grillé de mon cachot et l'exécution devait avoir lieu à six heures.

Les ouvriers qui avaient travaillé à dresser l'échafaud avaient terminé leur tâche funèbre, car on n'entendait plus les coups de marteau. De plus, le murmure du dehors, comme celui d'une foule qui s'occupe avec indifférence des intérêts les plus mercenaires dans ces moments solennels, parfois même un éclat de rire mal étouffé arrivait à mon oreille attentive, aiguisée et inquiète ; je frémissais en songeant que déjà on se rendait pour choisir la meilleure place afin de savourer plus longtemps les dernières palpitations d'un corps humain suspendu au bout d'une corde.

Je supputai qu'il pouvait être alors quatre heures et demie.

Jamais je ne saurais vous dépeindre les angoisses, les tortures, les inexprimables douleurs, les anxieuses espérances que chaque minute m'apporta, en attendant le retour de monsieur Odillon.

Enfin des pas se firent entendre dans le corridor, la porte de mon cachot s'ouvrit et la figure grave de l'homme de bien m'apparut. Il était accompagné de deux tourne-clefs.

J'ai enfin pu pénétrer auprès du Gouverneur après des peines sans nombre, me dit-il tristement.

Il paraît qu'il a failli être assassiné hier soir et il a noyé sa frayeur dans de copieuses libations. Il m'a donné sa parole qu'il allait envoyer immédiatement l'ordre d'un sursis. Il a refusé de m'en charger tant il est encore abasourdi, mais il consent néanmoins à ce qu'on vous ôte vos fers et permet que vous communiquiez avec Attenousse ?

“ Vous savez, reprit-il avec amertume, pendant qu'on me déli-vrait de mes fers, qu'on met plus d'empressement souvent à condamner ses semblables qu'à sauver un innocent.”

Ce fut d'un pas défaillant qu'accompagné de monsieur Odillon et d'un guichetier je pus me rendre au cachot d'Attenousse. Lorsque nous entrâmes, il dormait encore, mais le bruit de nos pas l'éveilla. En m'apercevant, il s'élança au bout de ses chaînes et nous nous tinmes longtemps embrassés. “ Angeline, mon enfant, et ma vieille mère, me demanda-t-il lorsqu'il put parler, que sont-elles devenues ? ” Je ne pus lui répondre, je me sentais étouffé sous le poids de tant d'émotions. Alors monsieur Odillon vint à mon secours, il lui raconta en quelques mots les principaux incidents qui m'étaient advenus depuis mon départ à bord de la corvette, La Brise.

¶ [Puis nous lui fîmes part de l'assurance que le Gouverneur avait donnée de l'envoi d'un sursis, bien que nous n'y ajoutâmes que peu de foi et que nous ne conservâmes nous-mêmes aucun espoir. Tout est bien fini pour le pauvre guerrier sauvage, nous répondit-il, en secouant tristement la tête.

Cette nuit dans un songe, il a vu sa femme, sa vieille mère et son enfant, mais elles étaient là-haut, dans la demeure du Grand Esprit, c'est donc là qu'il les reverra désormais.

L'horloge marquait cinq heures et un quart et l'ordre du sursis n'arrivait pas. Nous laissâmes tous le cachot à l'exception de monsieur Odillon qu'Attenousse désirait entretenir quelques instants.

Dix minutes après, la porte s'ouvrit et nous fûmes invités à entrer de nouveau. La figure de monsieur Odillon était empreinte de tristesse, celle d'Attenousse était calme et sérieuse.

A peine fûmes-nous auprès d'eux que la cloche de la prison se fit entendre. J'écoutai en frémissant : hélas ! c'étaient des glas qui invitaient les âmes charitables à unir leurs prières à celles du prêtre qui allait offrir le Saint Sacrifice pour le repos de l'âme de celui qui devait mourir. En effet, quelques instants après, revêtu de ses habits sacerdotaux, il commençait une Messe de Requiem et sa voix émue s'arrêtait de temps en temps pour dominer son émotion pendant que les sanglots des assistants troublaient seuls le silence.

Au moment de la communion, le prêtre voulut adresser quelques paroles, mais il ne put le faire que difficilement à travers ses sanglots.

Je ne pus comprendre que ces quelques mots : " le Juste par excellence a été mis à mort injustement, faites-lui donc généreusement le sacrifice de votre vie, comme il l'a fait sans se plaindre, pour sauver les coupables. Voici mon frère, le pain des forts qui va vous soutenir dans le moment où Dieu va vous appeler à lui. "

Ce fut tout ce qu'il put dire.

Attenousse reçut l'eucharistie avec une ferveur angélique, lui seul n'était pas ému.

Après la messe, monsieur Odillon lui administra le Sacrement de l'Extrême-Onction.

Et le sursis n'arrivait pas.

A six heures moins dix minutes, la porte s'ouvrit, c'était le bourreau qui entrait suivi de ses aides. En le voyant, le bon prêtre regarda à sa montre : " encore cinq minutes lui dit-il. " Oh ! je compris de suite que tout espoir était perdu.

En trébuchant, je réussis à me jeter une dernière fois au cou de mon malheureux ami. Dans l'état d'extrême souffrance où j'étais, je ne pus que distinguer ces quelques paroles : " Père Hélika, je te confie ma vieille mère, ma pauvre femme et ma chère petite fille ; sois leur protecteur et ne les abandonne jamais. Portes-leur au plus tôt mes derniers embrassements et dis leur que je meurs innocent. "

Incapable d'y tenir plus longtemps, je sortis de l'appartement, supporté par deux gardiens et allai m'affaïsser sur un siège dans une autre chambre plus loin.

Peu d'instants après, je fus tiré de mon état de torpeur par des bruits de pas dans le corridor. C'était le cortège funèbre qui défilait, je le suivis machinalement.

La cloche sonna de nouveau, mais cette fois, c'était le dernier glas.

Attenousse, les mains liées derrière le dos et la corde au cou dont le bourreau tenait l'autre extrémité, s'avança, d'un air calme, jusque sur le bord de l'échafaud.

La foule était immense, les rires et les chuchotements cessèrent, le *spectacle* allait commencer. Le condamné se mit à genoux, répéta les prières des agonisants après Monsieur Odillon, puis se levant, il dit d'une voix ferme : " Avant que de paraître devant Dieu, je déclare de la manière la plus solennelle que je suis entièrement innocent du crime pour lequel on m'ôte la vie. Je demande pardon à tous ceux à qui j'ai pu faire du mal sans le savoir et pardonne de tout cœur à ceux qui m'en ont fait." Il ajouta en se tournant fièrement vers la foule : " le cœur du guerrier sauvage est inaccessible à la peur. Son chant de mort ne sera pas celui de ses pères, mais celui de la religion de sa femme et de son enfant qu'un missionnaire leur apprit à répéter à l'enterrement de leurs frères." Puis d'une voix forte, pleine d'une suave et pittoresque beauté, il entonna son *Libera*.

Je crois encore, après quinze ans de ces événements, entendre chacune de ces notes qui retentissent dans mon âme avec le glas funèbre que la brise du matin nous apportait de toutes les cloches de la ville.

Son chant funèbre terminé, il se mit de nouveau à genoux, embrassa pieusement le crucifix que monsieur Odillon lui présenta, le bonnet fut rabattu sur ses yeux puis un bruit mat se fit entendre. C'était la trappe qui venait de s'ouvrir. A l'instant même, le cri " grâce " retentit. Un officier à cheval agitant un papier débouchait au coin de la prison.

Ce cri produisit un choc électrique. La foule se précipita vers l'échafaud, la corde fut coupée par vingt couteaux, mais hélas !... il était trop tard... les vertèbres avaient été disloquées et la mort, par conséquent, instantanée !!!.....

La justice des hommes comme on le dit généralement était satisfaite..... ..

Des médecins furent appelés en toute hâte. Ce que l'art put tenter fut vainement employé pour lui rendre la vie. Pendant ce temps la foule anxieuse, la tête découverte, consultait avec angoisse la figure des médecins pour tâcher de découvrir s'il n'y avait pas encore quelque espoir. Mais lorsque ceux-ci déclarèrent qu'il était bien mort, que tout était fini, toutes les poitrines se soulevèrent, il y eut un long murmure de pitié et bien des yeux laissèrent couler des larmes.

Cependant au milieu du silence général, Anakoui s'approcha de Monsieur Odillon et désignant du doigt quatre hommes à figure

imbécile, voici, lui dit-il, quatre des jurés qui ont condamné à mort mon malheureux frère. Demandez leur donc pourquoi ils ne l'ont pas acquitté quand des témoins ont déclaré avoir entendu les trois scélérats concerter leur plan d'accusation contre lui, les avoir vu de plus essayer à faire disparaître sur leurs habits et leurs mains des taches de sang ; et qu'un autre de nos frères les avait vus sortir ensanglantés de la hutte quelque temps avant qu'Attenousse y soit entré."

Monsieur Odillon, qui avait assisté au procès et qui l'avait suivi dans tous ses détails, connaissait l'exactitude de ces remarques. A la suggestion du chef sauvage, il s'approcha d'eux et leur demanda comment il se faisait qu'ils eussent trouvé Attenousse coupable du meurtre quand le juge dans son adresse aux jurés avait appuyé fortement sur cette partie de la défense où l'alibi se trouvait parfaitement prouvé, qu'il s'était de plus étendu sur la crédibilité des témoins à décharge et sur leurs bons caractères attestés par tous ceux qui les connaissaient. Il avait ajouté que des témoignages non moins irrécusables affirmaient que les accusateurs n'étaient rien autre que des repris de justice.

Alors un des jurés s'avança et d'un air capable il dit : Faites excuse, monsieur le juge a dit que ces témoignages se contrecarraient les uns les autres.

Ils avaient compris contrecarrer au lieu de corroborer que le juge avait dit ; de là leur erreur.

Malheureux, leur dit Monsieur Odillon, en laissant tomber ses deux mains avec découragement, par votre ignorance vous êtes cause de la mort d'un innocent. Puisse Dieu ne pas vous demander compte de la mission que vous aviez à remplir et de la manière dont vous l'avez fait.

A ces mots, ils restèrent attérés pendant quelque temps et des murmures de plus en plus menaçants commencèrent à s'élever dans la foule. Enfin l'un d'eux reprit : " le juge de paix lui-même avant le procès nous avait assuré qu'il était certainement coupable. Le voilà demandez lui pourquoi il nous a mis sous cette impression ? " Il désignait en même temps Bélандрé qui allongeait le cou et essayait à saisir quelques paroles de ce qui se disait.

Il y eut alors un cri de rage indicible. Les sauvages qui avaient assisté à l'exécution tirèrent leurs couteaux et s'élancèrent dans la direction que le juré avait signalé. Bélандрé comprit l'immensité du danger. Il prit la fuite vers la demeure du gouverneur chaudement poursuivi par les sauvages et la foule. Grâce à l'agilité de ses jambes et à la peur qui lui donnait des ailes, il put mettre en

peu de temps entre lui et ceux qui le poursuivaient, les gardes du gouverneur et les portes du palais.

Disons de suite qu'il ne reparut jamais dans ces endroits et qu'il alla dans une autre partie du pays répandre le venin de sa langue empoisonnée.

Sans l'intervention de Monsieur Odillon, la foule aurait aussi fait un fort mauvais parti aux jurés. ¹

Le lendemain, un concours immense avait envahi l'église des

1 N. B. Quoique l'institution du Juge de Paix et celle du juré soit d'une date bien postérieure à celle où les événements qui sont décrits sont sensés se passer, l'auteur a cru toutefois pouvoir se permettre cet anachronisme que le lecteur voudra bien lui pardonner en considération du motif qui le lui a fait commettre. Sans être en aucune manière contre ces deux institutions, on ne peut toutefois se dissimuler qu'elles comportent parfois de graves inconvenients et occasionnent souvent d'irréparables malheurs. Il suffit d'assister à une séance d'une de nos cours de Juge de Paix dans les campagnes pour s'en convaincre. Un homme, souvent dépourvu de toute éducation et quelquefois même du plus gros bon sens s'éveille un bon matin tout étonné de recevoir une commission de juge de paix. Il le doit quelquefois à l'appui qu'il a donné à un candidat heureux. De suite le voilà un grand personnage, il devient un tyranneau de paroisse. Il y a bien assez souvent pourtant de graves difficultés, car à peine peut-il réussir quelquefois à signer son nom d'une manière lisible. Il est obligé de se faire lire la loi par un voisin complaisant, sauf à l'interpréter comme il l'entendra plus tard. Ces décisions, pour les parties lésées sont presque aussi sans appel que celles des commissaires pour les décisions des petites causes puisque le malheureux plaideur a à payer, le plus souvent, une somme au dessus de ses moyens pour lever un *certiorari* et obtenir justice. Nous en connaissons même et le nombre en est plus grand qu'on ne pense, qui ne voient pas sans plaisir un homme contre lequel ils ont des ressentiments personnels ou politiques, amené à leur tribunal. Ceux-là à coup sûr sont invariablement condamnés. Tous les Juges de Paix ne sont sans doute pas de ce calibre, mais le nombre en est cependant assez grand pour que la Commission de la Paix ait besoin d'être révisée soigneusement. Les inconvenients qu'on rencontre dans l'institution du Juré sont plus grands encore. En effet, si vous avez une cause d'une légère importance pour une affaire pécuniaire vous allez la confier à un avocat qui jouit de la plus haute considération et dont la science et le jugement sont parfaitement reconnus; mais s'il s'agit d'une question de vie et de mort vous êtes obligé de vous en rapporter au jugement d'homme préjugés quelquefois et, de plus, souvent dénués du plus gros bon sens. Joignez à cela l'esprit de nationalité, les traductions imparfaites au corps de juré, des témoignages rendus dans des langues qu'ils ne comprennent pas, la longueur des questions et transquestions posées aux témoins et vous aurez une idée du verdict que peuvent rendre ces hommes fatigués et ennuyés par la durée des plaidoyers. De plus, il est très rare, qu'aucun d'eux ne prenne des notes. Ils n'ont donc pour se guider dans leurs décisions que l'exposé du Juge qu'ils écoutent souvent d'une manière distraite et qui n'est que le résumé des témoignages contradictoires qui ont été donnés, ce qui souvent ne saurait jeter une grande lumière sur les sujets. Qu'on ne croie pas que le fait rapporté plus haut soit purement imaginaire. Nous avons entendu un avocat éminent, aujourd'hui sur le banc, qui disait avoir demandé à un juré qui avait déclaré coupable un de ses clients, accusé de meurtre, pourquoi il en avait agi ainsi; grand nombre de témoins des plus respectables avaient prouvé l'alibi et le juge lui-même le leur avait expliqué dès que ces témoignages se trouvaient parfaitement corroborés. Le juré lui avoua alors franchement qu'ils avaient compris que corroboré était synonyme de contrecarré. Malheureusement lorsque l'avocat reçut cette déclaration, il était trop tard. C'est parceque nous croyons les rôles des grands et des petits jurés intervertis que nous nous permettons ces remarques.

Note de l'auteur.

Trois-Rivières pour assister au service funèbre du malheureux Attenousse. Ce concours l'accompagna même tête découverte jusqu'à sa dernière demeure. Toutes les figures portaient l'empreinte de la tristesse et de la pitié. Parfois aussi un sanglot mal étouffé se faisait entendre.

La cérémonie terminée, un officier vint me remettre un papier couvert de la signature du gouverneur par lequel il m'invitait à passer chez lui. Il avait entendu raconter tout ce qui était arrivé depuis la veille. On lui avait aussi redit dans les plus minutieux détails la scène aux pieds de l'échafaud et les déclarations des jurés, il en était profondément affecté. Il se reprochait amèrement de ne m'avoir pas donné audience la veille. Il s'accusait même d'être coupable de la mort de mon malheureux ami en ayant trop tardé à envoyer le sursis, mais il pensait que l'exécution n'aurait lieu qu'à sept heures. Il m'offrit ensuite comme compensation une forte somme d'argent pour qu'elle fut remise à la famille du supplicié. Je la refusai en leur nom de la manière la plus péremptoire et lui dis avec amertume en découvrant ma poitrine, que si les blessures dont j'étais couvert et le sang que j'avais versé pour la patrie n'avaient pas même pu me procurer une audience de quelques instants pour sauver un innocent, du moins ils pourraient servir à leur assurer le bien-être et le confort matériels, puisque j'avais amassé des sommes considérables que je leur destinais.

La dessus je pris congé de lui après qu'il m'eut assuré que par un édit qu'il allait publier, il proclamerait l'innocence d'Attenousse.

J'allai ensuite faire mes adieux à Monsieur Odillon. Il n'était pas encore remis des secousses qu'il avait éprouvées. Il put cependant trouver quelques paroles de consolation et d'encouragement, et ce fut avec la plus grande émotion que nous nous séparâmes.

CHAPITRE XVIII

ANGELINE.

La voie qui me restait à suivre était désormais toute tracée. Réparer le mal que j'avais fait, tel était mon devoir et la détermination que j'avais prise. Je suis heureux aujourd'hui du témoignage de ma conscience qui me dit que je n'ai pas forfait à mon serment.

Il me fallait aller rejoindre Angeline. L'affreux malheur qui était venu fondre sur elle me l'avait rendu encore plus chère, s'il

était possible, car à l'amour paternel que je lui portais rejoignait un sentiment d'incommensurable pitié.

Je passai le reste de la journée à acheter des provisions en abondance ainsi que des étoffes et des vêtements de toutes sortes. Le lendemain matin, accompagné de quatre hommes vigoureux que j'avais choisis et engagés, je me dirigeai vers le Lac St. Jean où je devais la rencontrer. Nous marchâmes pendant quatre jours et quatre nuits sans prendre que justement le temps nécessaire pour les repas et le repos qui nous étaient indispensables, j'avais hâte d'arriver et pourtant je redoutais le moment où Elle me demanderait des nouvelles d'Attenousse, car je savais que ce serait la première question que sa mère et Elle me poseraient.

La quatrième nuit, du haut d'une éminence, par un beau clair de lune, je pus contempler le campement d'une partie de la tribu qui reposait paisiblement sur les bords du lac. Je voyais la fumée qui s'échappait de chaque toit et s'élevait en ondoyant pour se perdre dans l'immensité des cieux.

Je pressai alors ma poitrine à deux mains pour arrêter les palpitations de mon cœur qui semblait prêt à en sortir. Un des indiens qui m'accompagnaient me désigna la demeure d'Angeline. Je sentais en descendant la pente qui y conduisait mes jambes faiblir sous moi. Les chiens de garde poussaient des hurlements inquiets et plaintifs pour avertir leurs maîtres que des étrangers arrivaient, j'avais toujours malgré la certitude où j'étais que j'allais porter le désespoir dans cet intérieur. Quelques sauvages sortirent pour se rendre compte de ce bruit insolite. Presque tous me reconnurent lorsque je passai devant eux, mais ils rentrèrent précipitamment, croyant que c'était plutôt mon esprit qui venait les visiter, tant ils étaient certains de ma mort et tant était grande la superstition qui les dominait, malgré les lumières que le christianisme leur avait données.

Enfin, je réussis à dominer quelque peu mon émotion et me dirigeai vers la demeure de ma pauvre Angeline. Mes deux chiens que j'avais laissés avant mon départ et qui avaient toujours montré pour elle un attachement sans bornes, étaient étendus à la porte l'œil et l'oreille au guet, comme deux vigilantes sentinelles. Lorsqu'ils entendirent le bruit de mes pas, ils se levèrent et poussèrent d'affreux hurlements auxquels répondirent tous les autres chiens de la tribu, puis dès qu'ils virent que nous nous avançons vers la porte qu'ils gardaient soigneusement, ils s'élançèrent vers nous le poil hérissé, l'œil ardent, nous montrant deux rangées de dents formidables. On eut dit qu'ils voulaient nous barrer le passage. Je me sentis touché de ce dévouement si vrai

et si désintéressé ; je les appelai par leurs noms, ils reconnurent ma voix. D'un saut ils furent auprès de moi, vinrent me lécher les mains, firent mille cabrioles en avant et autour de moi, allèrent japper joyeusement à la porte pour leur apprendre qu'un ami arrivait puis recommençaient leurs gambades tant leur joie était délirante.

Je n'étais plus enfin qu'à quelques pas de l'habitation, lorsque la porte s'ouvrit et deux femmes parurent sur le seuil. L'une d'elles tenait une carabine, l'autre pressait un jeune enfant sur sa poitrine. Toutes deux avaient été éveillées en sursaut par le bruit inusité et craignaient sans doute une attaque de quelques tribus ennemies, attaques qui n'étaient que trop fréquentes dans ces temps-là. Je les reconnus du premier coup d'œil ; c'étaient la mère d'Attenousse et mon Angeline. Mes forces voulurent m'abandonner, mais je réussis à prendre le dessus.—“ Hélika, s'écria la vieille en se reculant épouvantée pendant qu'Angeline s'élançant à ma rencontre venait jeter son enfant dans mes bras et me sauter au cou. Je les pressai un instant toutes deux sur mon cœur.—“ Père, me dit Angeline, je t'attendais. Va-t-il bientôt nous revenir ?” Elle n'osait prononcer le nom de son époux. Je pus alors, pressé de ses questions, me débarrasser de son étreinte et ordonner aux sauvages qui portaient mes effets de les déposer à la porte de la hutte et leur enjoignis de se retirer. Je leur avais expressément défendu de raconter la mort tragique d'Attenousse et je pouvais compter sur leur discrétion. Puis prenant Angeline et son enfant dans mes bras, comme je l'avais fait les deux jours qui avaient précédé mon départ, j'entrai dans la cabane et les assis sur mes genoux.

Pendant ce temps, la vieille mère disséquait chacun des traits de ma figure comme si elle eut voulu y lire la terrible nouvelle que j'allais leur annoncer et qu'elle semblait anticiper.

L'accablement dont mon âme était en proie ne put leur échapper, elles semblèrent comprendre qu'un grand malheur était arrivé, et les sanglots d'Angeline me tirèrent de l'abîme de douleurs où j'étais enfoncé.—“ Angeline, ma bonne, ma chère enfant, lui dis-je en l'embrassant, ton mari était trop parfait pour la terre, il ne pouvait vivre au milieu des méchants qui rôdent autour de nous. Dieu a voulu qu'il me chargeât de te donner avec nous tous un rendez-vous dans le ciel, car il l'a appelé à lui. Une affreuse maladie l'a saisie à son arrivée aux Trois-Rivières, il en est mort entouré de tous les secours de la religion bénissant ton nom, celui de sa mère et faisant des vœux pour le bonheur de son enfant. Il m'a chargé de prendre soin de vous tous et je ne faillirai pas à

l'engagement que j'ai contracté sur son lit de mort. Plutôt m'arracher le cœur que de me séparer de ton enfant à laquelle j'ai voué tout l'amour, que j'ai porté à ta mère et que je ressens pour toi aujourd'hui."

J'avais dit ces paroles qui ne comportaient qu'une partie de la vérité, les yeux baissés et l'esprit encore noyé dans le souvenir des scènes affreuses que j'avais vues se dérouler depuis mon arrivée dans la ville.

Quand je levai la tête, Angeline ne pleurait plus, son regard était perdu dans le vide, un frisson agitait tous ses membres, sa pâleur était extrême. La mère continuait à m'examiner et malgré les efforts qu'elle faisait avec la stoïque énergie du sauvage pour dissimuler ce qu'elle éprouvait, je pus voir clairement qu'elle pressentait tout ce qui était arrivé.

Je déposai Angeline sur son lit, je la couvris de mes baisers, l'inondai de mes larmes et nous tentâmes, la mère et moi, tous les efforts possibles pour tâcher de la faire revenir à elle. Elle fut longtemps bien longtemps avant que de pouvoir reprendre ses sens. Heureusement qu'une idée lumineuse me frappa. Je couchai auprès d'elle la petite Adala et lui ayant dit tout bas que sa mère allait mourir si elle n'essayait pas par ses caresses de la rappeler à la connaissance. Cette enfant était d'une intelligence bien supérieure à son âge, on eut dit qu'elle comprenait l'importance de ce que je lui avais dit et elle répéta les mots que je lui avais appris : "Maman si tu mourais que ferait Adala?" et elle l'embrassait à chacune de ses paroles. Ces accents naïfs qui peuvent faire surgir la mère de la tombe à la voix de son enfant premier né eurent l'effet désiré.

— "Oh! Adala, dit-elle en la pressant avec transport, seules désormais sur la terre qu'allons-nous devenir, car tu es orpheline et ne comprends pas encore toute la perte que tu as faite en étant privée de l'appui de ton père?" et des larmes abondantes inondèrent ses joues. Agenouillé auprès du lit, je suivais avec anxiété cette scène navrante; toutefois, j'augurai bien des larmes que versait Angeline, car il me semblait qu'elles devaient la sauver. Je regrettai alors de ne pas lui avoir dit toute la vérité, mais quelles consolations aurais-je pu lui offrir; une consolation est-elle possible dans cette vallée de larmes?

Mais pourquoi m'appesantirais-je davantage sur ces tristes événements?.....

A force de bons soins, la santé d'Angeline parut se rétablir et chaque soir une prière était dite en commun dans la tribu pour le repos de l'âme du malheureux Attenousse.

Toutefois la position n'était guère tenable. D'un moment à l'autre, un mot indiscret de quelqu'enfant de la tribu, pouvait tout compromettre, car chacun savait ce qui s'était passé avant et après l'exécution, et je craignais qu'il en vint quelque chose aux oreilles d'Angeline et qu'on lui apprit de quelle manière Attenousse était mort. Je me décidai donc un jour de fuir ces endroits à jamais néfastes, d'amener avec moi mes infortunées protégées, d'aller demeurer dans un lieu ignoré, auprès d'un lac qui se trouve dans les profondeurs des bois vis-à-vis Ste. Anne de la Pocatière autrefois Ste. Anne de la Grande Anse. Je fis mes préparatifs en conséquence : j'achetai un fort grand canot, engageai des hommes et le surlendemain, accompagnés d'une embarcation montée par de puissants rameurs qui devaient nous prêter secours au besoin, nous descendîmes le Saguenay et quelques jours après nous traversions le fleuve.

Est-il besoin de vous dire que la veille de mon départ, j'avais visité plusieurs de mes amis et leur avais exposé le but et la raison qui me forçaient de les abandonner. Ils comprirent parfaitement, ces enfants de la nature, quel était le sentiment qui guidait ma conduite, ils voulurent même m'offrir des venaisons fumées et des pelleteries dont j'aurais trouvé un avantageux débit. Je les remerciai avec effusion pour ces preuves d'amitié qu'ils me donnaient, et lorsque le lendemain, je doublai le cap qui les séparait à jamais de ma vue, je pus apercevoir leurs silhouettes mal effacées. Ils venaient nous dire adieu malgré l'heure matinale du départ et tâchaient de se mettre à l'abri des rochers pour que nous ne les vissions pas, tant ils semblaient comprendre combien il nous était pénible de nous séparer d'eux. Je n'en ai revus que peu d'entre eux depuis que j'habite les bords du Lac à la Truite, ceux-là je les ai toujours reçus avec bonheur parce qu'ils m'apportaient l'expression sincère de l'amitié que tous nous conservaient.

Nous débarquâmes donc à Ste. Anne à un endroit qu'on appelle encore aujourd'hui le Cap Martin. L'église se trouvait alors à une bien faible distance de ce lieu, montrant son clocher d'où trois fois par jour, comme c'est encore la coutume, la cloche invitait les fidèles à la prière.

Je m'assurai de suite d'une demeure confortable. Un brave habitant, moyennant rétribution, me céda une partie de sa maison. J'y installai Angeline, son enfant et la vieille qui n'avait pas voulu se séparer d'elles et je m'établis leur pourvoyeur. Chaque jour, je m'évertuais à trouver de nouveaux plats qui pussent satisfaire leurs goûts, car, en dépit de tous mes efforts, je voyais la santé d'Angeline faiblir d'un jour à l'autre malgré tous les soins que

nous prenions d'elle. Pourtant elle parut se ranimer pendant quelque temps. Bien que plongée dans une affreuse tristesse dont je ne pouvais la tirer, j'avais réussi à lui faire prendre un peu d'exercice. La vieille indienne l'entourait de toute espèce de prévenances et me secondait dans ce que j'essayais pour la distraire. Je lui avais dit tout ce que j'avais caché à Angeline et par un accord tacite jamais allusion n'avait été faite aux jours passés.

Ainsi s'écoulèrent six mois, non pas de bonheur, mais au moins de paix et de tranquillité ; chacun dévorant sa peine en silence.

Mais un jour arriva où, entraîné par le désir incessant de chasser, je m'éloignai de la demeure pour m'enfoncer dans les bois. Lorsque je revins, la désolation était à son comble. Angeline, comme à l'ordinaire, avait été faire une promenade, elle avait rencontré dans sa course une de ces commères obséqueuses qui ont toujours la bouche pleine de nouvelles. Elle lui avait raconté dans tous ses détails le supplice qu'un sauvage avait enduré aux Trois-Rivières. Elle lui avait rapporté toutes les atroces calomnies qui avaient pesées sur lui et auxquelles elle-même ajoutait foi. Elle tenait, disait-elle, tous ces détails d'un sien cousin qui était parti des Trois-Rivières la veille de l'exécution et qui les tenaient lui-même de trois sauvages qui avaient vu commettre le meurtre pour lequel l'indien avait été exécuté. Il avait ajouté de plus que ces trois hommes erraient dans les bois d'alentour.

Ce coup devait être le dernier qui allait frapper Angeline. Nous la mîmes au lit le soir avec une fièvre considérable et dans un état de délire complet. La Providence dans ses décrets avait décidé qu'elle n'en sortirait plus vivante.

Je glisse rapidement sur ces événements parce que je sens mon être se déchirer à chacune des péripéties que j'aurais à raconter dans les différentes phases de sa maladie. Lorsqu'un des derniers jours de mai, le bon médecin de campagne vint me presser la main, qu'il m'invita à le reconduire jusqu'au bout de l'avenue, je sentis, à l'émotion de sa voix, que je n'avais plus rien à espérer des secours des hommes. Il m'annonça donc que mon enfant bien aimée n'avait plus que peu de jours à appartenir à la terre. Sa constitution, ajouta-t-il, a été minée insensiblement par des causes que je ne puis comprendre ; elle était née forte et vigoureuse. C'est à son tempérament et à vos bons soins qu'elle a dû de vivre jusqu'aujourd'hui. L'énergie de sa volonté a pu lui faire surmonter bien des crises causées par un mal moral, mais cette dernière a été au-dessus de ses forces. Dans deux ou trois jours au plus dit-il en me prenant la main et la serrant affectueusement, Dieu aura mis fin à ses souffrances."

A cette désolante déclaration je sentis mes jambes fléchir sous moi, heureusement que j'avais à ma portée un pôteau auquel je pus me retenir, car j'allais choir. Je demeurai longtemps plongé dans l'abîme de ma douleur. Je ne sais depuis combien de temps j'étais là lorsqu'une main amicale vint se poser sur mon épaule. Je fis un soubresaut, comme quand on est soudainement éveillé au milieu d'un affreux cauchemar. C'était le bon curé qui venait faire sa visite quotidienne à ma chère malade. Le docteur était passé chez lui et lui avait raconté l'état de désespoir dans lequel il m'avait laissé. Il comprit que toutes ces consolations banales qu'on prodigue quelquefois à ceux qui pleurent étaient superflues, aussi nous acheminâmes-nous en silence vers la maison. Avant que d'y entrer le bon prêtre me fit promettre de n'y paraître que lorsqu'il m'appellerait afin que la malade ne vit pas l'altération de ma figure.

Quand j'entrai au signal convenu les traits de ma pauvre Angeline n'avaient plus rien qui appartint à la terre. Son regard était tourné vers les cieux et de ses lèvres s'échappait une fervente prière. Le bruit de mes pas la tira de cet état extatique. Elle me fit signe d'approcher, me tendit la main et me présenta son front à baiser comme elle avait coutume de le faire depuis mon retour.

Enfin, vous l'avouerai-je, je ne me sens plus la force de vous exprimer les souffrances innombrables que j'ai éprouvées pendant les deux jours et deux nuits qui précédèrent sa mort. bercé de temps en temps entre le découragement ou l'espérance, dès qu'une lueur d'amélioration se faisait entrevoir je redoublais, s'il était possible, mes soins et ma sollicitude. La mère et moi nous étions constamment à son chevet dans un morne silence troublé seulement par la respiration haletante de la mourante et le tictac de l'horloge dont l'aiguille, comme le doigt de l'inexorable destin, nous montre à chaque seconde que nous avons fait un pas vers l'éternité.

Les regards de la malheureuse mère, chargés de tristesse rencontraient parfois les miens et nous baissions la tête comme si nous eussions craint de laisser apercevoir les sentiments de souffrances auxquels nos cœurs étaient en proie.

Le soir de la troisième journée tout parut renaître à l'espérance, l'état de la malade nous semblait s'être considérablement amélioré. Tout joyeux, je me livrais à l'espérance et de suite j'envoyai quérir le médecin.

Nous sommes toujours si heureux d'espérer même lorsque tout est perdu.

Il arriva en toute hâte, prit le pouls de la malade, osculta sa

poitrine, lui dit quelques paroles d'encouragement puis me faisant signe de l'accompagner à la porte : " le soleil de demain, me dit-il, ne la trouvera pas vivante."

Dans la soirée, elle reçut tous ses derniers sacrements. Vers minuit, je vis que le moment fatal approchait mais j'avais un dernier devoir à remplir et je résolus de le faire avec toute l'énergie que j'avais mis autrefois à faire le mal. C'était un pardon que je voulais obtenir, car je ne me dissimulais pas que si j'avais abandonné la voie du crime, c'était dû aux prières de mes bons parents, de mes sœurs et d'Angeline.

Après que son action de grâces fut finie, je priai l'assistance de se retirer et prosterné, la face contre terre, je demandai pardon à mon enfant pour tout ce que je lui avais fait endurer à elle-même, lui racontai l'histoire de son enlèvement et les souffrances atroces qu'enduraient ses parents par sa disparition.

J'attendais les paroles qu'elle allait prononcer comme un criminel qui doit recevoir sa sentence.

" Père, me dit-elle après un moment de silence, viens m'embrasser. Je remets entre tes mains Adala, c'est mon trésor, c'est ma vie que je te confie."

Telles furent les dernières paroles que j'entendis de sa bouche angélique.

Je fis ensuite rentrer les assistants. La respiration de la mourante devenait de plus en plus oppressée, ses lèvres seules remuaient pour répondre aux prières des agonisants. Ses mains étaient jointes et ses yeux tournés vers le ciel. Un instant après que nous eûmes fini de prier, une légère teinte parut colorer ses joues : j'y vais, j'y vais, prononça-t-elle comme si elle se fut adressée à quelqu'être surnaturel et ce fut tout!!!.....

En ce moment, Adala s'éveilla en souriant et demanda sa mère, elle tendit ses bras vers elle et l'embrassa en l'appelant. Hélas sa pauvre mère n'était plus qu'un cadavre!

Deux jours après, Angeline fut déposée dans sa dernière demeure où elle dort encore aujourd'hui sous un gazon émaillé de fleurs sauvages en attendant le jour où nous nous réunirons. Une pauvre croix de pierre sur laquelle est gravé son nom, avertit le passant indifférent qui foule les tombes du cimetière, qu'elle repose là.

Quand la cérémonie funèbre fut terminée, je pris Adala dans mes bras, la pressai sur ma poitrine et lui dis avec transport : " Oh non, mon Adala, tu ne resteras pas orpheline, car désormais tu seras ma seule richesse, mon seul bonheur."

DR. CH. DEGUISE.

(A continuer.)

LES CANADIENS ET LES AMERICAINS. (1)

L'une des grandes questions qui doivent agiter probablement l'esprit public en Canada se rattache à l'avenir du pays. Il s'agit de savoir si la Puissance restera unie à l'Angleterre, ou s'annexera aux Etats-Unis, ou deviendra une puissance souveraine et indépendante. Chacune de ces alternatives offre des avantages considérables. Une sage politique pourrait mener les choses à bonne fin ; mais il semble trop probable que les gouvernements Impérial et Canadien suivront une politique de laisser-faire, et que l'avenir de ce grand empire du nord sera laissé au hasard des événements ou à une décision prématurée, fruit de quelque tourmente populaire.

Nous allons nous efforcer en mettant de côté tout esprit de partialité, d'établir les avantages qu'offre chacune de ces alternatives et de déterminer quelle est la politique qui a le plus de chance d'être adoptée. Le peuple des Etats-Unis s'attend par-dessus tout à englober les provinces canadiennes.

En tout temps, il serait prêt à faire de grands sacrifices pour obtenir ce résultat, s'il n'était profondément convaincu que cette

1 Cet article est extrait du livre publié il y a quelques mois par M. Charles Marshall sous le titre : *The Dominion of Canada*. M. Marshall a visité le Canada en 1870, et son livre est extrêmement intéressant. Il parle de notre pays en touriste et en homme pratique à la fois. C'est un des meilleurs ouvrages encore publiés par une plume anglaise sur le Canada et il a de plus tout le mérite de l'actualité. L'auteur est mort, il y a quelques mois, à la fleur de l'âge, en faisant le grand voyage qu'il avait commencé autour du monde.

Ce livre a été fort remarqué par la presse canadienne, et l'*Opinion Publique* ainsi que le *Journal de l'Instruction Publique* en ont fait d'excellentes appréciations. Il mérite à tous égards d'être placé sur les rayons de nos bibliothèques—
(Note du traducteur).

annexion se fera, sans même qu'il se donne la peine de l'obtenir. " Lorsque la pomme canadienne sera mûre elle tombera, " dit-il. De l'Orient à l'Occident, de l'Atlantique au Pacifique, l'annexion éventuelle des colonies anglaises est le rêve de tout le peuple américain ; et l'on sait l'ancien mode qu'adopte un grand peuple pour mettre ses rêves à effet. L'incorporation de la vaste étendue de nos possessions du nord augmenterait la richesse, la population et avant tout la dignité de l'Union Américaine. La disparition du drapeau anglais de ce continent serait pour tout américain un sujet d'amour propre national. L'annexion du nord serait une œuvre plus importante pour les Etats-Unis que la conquête du sud.

Les Américains ne sont pas habitués à peser attentivement la somme d'avantages que retirerait le Canada de cette évolution politique. Ils supposent que l'honneur d'appartenir à la Grande République serait infiniment supérieur à celui de former partie d'une monarchie du Vieux Monde. Une nouvelle ère de progrès rapide, suivant eux, inaugurerait ce changement. Le Canada cesserait d'être conservateur et rétrograde. Au jour de son union avec la République, la valeur des immeubles augmenterait de cinquante pour cent. Le travail serait mieux rémunéré, de nouveaux chemins de fer seraient construits, les mines seraient exploitées, une grande immigration se dirigerait dans le pays qui serait métamorphosé par l'entreprise Yankee. La longue et double rangée des maisons des douanes disparaîtrait. On n'aurait plus à craindre les fâcheux effets de la contrebande. Tous les produits canadiens pourraient s'écouler sur un vaste marché. Les provinces du nord recevraient immédiatement leur pleine part de la prospérité de l'Union. On pourrait conclure un arrangement équitable en ce qui regarde les taxes créées par la dernière guerre. Si les nouvelles provinces refusaient d'en payer leur quote-part, on pourrait pousser l'indulgence jusqu'à les en exempter complètement !

De tous ces avantages, le seul, on peut le dire en toute sûreté, que l'on apprécierait à un haut point en Canada, c'est le débouché qu'offrirait les marchés américains aux produits canadiens. Le gouvernement de la Puissance, pour obtenir ce résultat, renouvellerait volontiers le Traité de Réciprocité, avec ou sans modification, ou adopterait une union douanière de quelque genre.

Il est probable que l'union avec les Etats-Unis augmenterait considérablement la prospérité matérielle ; c'est du moins l'opinion générale en Canada. Mais le peuple croit aussi que les inconvé-

nients d'une pareille évolution politique l'emporteraient sur les bons résultats que produirait tout l'accroissement possible dans la richesse nationale. Il existe en Canada un sentiment d'opposition extrême aux idées démocratiques de la grande république voisine. C'est un fait parfaitement avéré que les canadiens préfèrent leur système de gouvernement libre et bien ordonné aux institutions plus démocratiques des Etats. Il est possible qu'un américain ne puisse en comprendre la raison ; mais un anglais le peut.

Les Canadiens ne sont pas disposés à s'exposer aux mauvais effets du bouleversement qu'amène chaque élection présidentielle ; ils hésitent à changer leur système parlementaire pour un autre où le veto du Président peut enrayer la législation ; et ils craignent que l'adoption de changements démocratiques n'entraîne l'élection des juges par la populace, la démission périodique des fonctionnaires du gouvernement, et autres mesures semblables. Il semble qu'on craint plus en Canada qu'en Angleterre l'*américanisation* des institutions du pays. Il est facile d'en donner la raison. Les Etats sont ses plus proches voisins. Les Canadiens sont forcés de prêter l'oreille aux dissensions politiques qui sévissent dans la République, et d'entendre les menaces d'un certain parti de politiciens qui veulent *américaniser* et annexer les provinces du nord, de gré ou de force. Ceci, joint à la conduite tenue par le gouvernement des Etats-Unis, a fait naître un sentiment d'hostilité à la république dont nous ne saurions connaître l'intensité en Angleterre.

Les Etats-Unis ont rappelé le Traité de Réciprocité en 1864, dans le but avoué de châtier le Canada pour les sympathies qu'il avait manifestées en faveur du sud lors de la rébellion, et de le forcer d'entrer dans l'Union par l'appauvrissement de son commerce. De ce jour date l'hostilité du sentiment canadien aux Etats-Unis. Le Canada a été forcé de comprendre qu'il peut exister dans une indépendance commerciale complète des Etats. La période qui devait amener sa ruine financière et industrielle a été précisément celle où il a été le plus florissant. Le Canada n'ayant plus qu'à compter sur ses propres ressources a constaté qu'elles étaient inépuisables. De fait, il ne manque pas d'esprits confiants dans la Puissance, qui rêvent au jour où l'Empire de l'Amérique Britannique du Nord sera le digne émule des Etats-Unis par la prospérité nationale comme par la grandeur.

Les Etats-Unis n'ont continué malheureusement qu'à alimenter l'aversion des Canadiens. Les vaisseaux américains ont toujours été admis dans les canaux et eaux navigables de la Puissance

absolument sur le même pied que la marine canadienne. La barge américaine passe librement partout sur paiement des charges ordinaires. Cette courtoisie n'a pas été réciproque. Les vaisseaux canadiens de transport ne jouissent pas des mêmes avantages. Leurs propriétaires ne peuvent, par exemple, faire le commerce d'un port américain à un autre. Les intérêts des protectionnistes américains ont sur ce point concordé avec la politique établie du gouvernement.

On peut en dire autant relativement au transport du matériel de guerre. Durant la rébellion sudiste, les approvisionnements militaires et les troupes américaines pouvaient librement passer à travers le territoire canadien de Détroit à Niagara, par voie du chemin de fer Grand Occidental. Mais l'un de nos vaisseaux contenant des approvisionnements pour l'expédition de la Rivière-Rouge ne put passer dans le canal américain, long de quatre milles, qui est situé au Sault Ste. Marie. Le passage du navire ne fut autorisé qu'après beaucoup de troubles et le déchargement des magasins militaires. Une pareille ligne de conduite a été loin de favoriser les idées d'annexion aux Etats-Unis. Assurément elle ne pouvait avoir d'autre effet sur un peuple bien doué.

On croit encore en Canada que tout le développement rapide que lui promet l'annexion serait trop chèrement acheté. La prospérité d'un pays ne se manifeste pas seulement, ou principalement, par le chiffre de sa population, ou par le rapport de ses importations et exportations. Au temps d'Elizabeth, l'Angleterre n'était pas un riche pays et ne possédait pas le nombre d'âmes que compte aujourd'hui le Canada. La fièvre d'avancement et d'excitation qui caractérise le progrès des cités et états Américains présente un contraste défavorable avec l'accroissement plus lent de la prospérité du Canada ; — au moins de l'avis des colonistes eux-mêmes. Ceux-ci croient que leur progrès, pour avoir été moins prompt et moins éclatant, n'en est que plus solide.

Le sentiment de la nationalité commence à prendre racine lentement dans toute la Puissance. Le peuple veut avoir une existence propre et ne pas être partie d'un autre nation, bien qu'elle soit plus puissante. Il désire accomplir le rôle qui lui est assigné dans la civilisation, atteindre le but de ses destinées et ne pas être noyé dans un autre peuple. Il ne demande plus d'assistance, la seule faveur qu'il sollicite est d'être laissé tranquille, ayant tout à espérer de l'avenir. Il ne manque même pas d'esprits qui osent croire qu'aucune intervention ne saurait le détourner de sa mission.

En considérant la probabilité d'une annexion aux Etats-Unis, on

oublie souvent d'examiner un point important de la question. C'est que les peuples canadien et américain se distinguent de plus en plus par le développement de types différents du caractère national. Deux races se forment ainsi à côté l'une de l'autre. Les canadiens sont encore foncièrement anglo-saxons. Le climat du nord influe moins sur la race que celui des régions sud et méridionale du nouveau continent. Si le climat a changé de quelque manière, c'est en reprenant la rigueur des régions septentrionales d'où viennent les peuples d'origine scandinave. La vieille race semble prendre une nouvelle vigueur lorsqu'on la transplante de nouveau dans un climat froid. En général, les canadiens sont robustes, bien constitués et ont le teint frais et coloré ; ils aiment le pays et la vie du cultivateur ; ils sont fort adonnés à la chasse et à des exercices physiques, ils sont tous nés soldats et apprennent promptement à manier la carabine. Ils ressemblent aux anglais des générations passées.

Cette description s'applique dans une certaine mesure aux Canadiens-Français. Comme race, les Anglais sont peu affectés par leur présence au milieu d'eux ; car les alliances entre les deux peuples ne sont pas fréquentes. Mais pour mieux faire saisir la distinction, je parle expressément de la population d'origine anglaise.

Le peuple américain, bien qu'il soit profondément teuton, cesse d'être anglo-saxon ou anglais. Avant longtemps, si la transformation n'a pas déjà eu lieu, il constituera une nationalité composée des éléments les plus divers dont l'histoire offre l'exemple. Les penseurs américains observent ce fait et ils en augurent un brillant avenir pour la nation. Le peuple anglais a été constitué de plusieurs éléments — Celte, Romain, Allemand, Normand — et il a prouvé qu'il était de bonne souche. La nation américaine sera encore plus fusionnée et elle devrait réunir les meilleures qualités des premiers peuples du monde. Déjà la nouvelle race prétend posséder la solidité et le bon sens pratique des Anglais, la vivacité des Français, la finesse des Irlandais, la vigueur et l'esprit achevé des Allemands. On ne saurait certainement voyager dans les Etats-Unis sans remarquer la transformation qu'a subie le vieux type anglais. On peut le prouver d'ailleurs par plusieurs faits bien connus. D'abord, une immigration énorme d'Irlandais, Allemands, Allemands du sud et Suédois a laissé le vieux monde et elle a inondé durant plusieurs années le continent américain. Les immigrants anglais sont noyés dans la multitude des autres races. Deuxièmement, les nouveaux venus amènent des familles considérables, de huit, douze, seize enfants ; l'américain natif, le

descendant de la race anglaise, n'élève, à son gré, qu'un ou deux enfants. S'il est cultivateur dans l'Ouest, il en a plus ; mais, règle générale, l'américain préfère s'adonner au commerce ou aux professions libérales, et dans toutes les villes, à l'est comme à l'ouest, il n'élève qu'une petite famille. La prépondérance est ainsi assurée aux éléments étrangers comme la fusion de la nouvelle race. La population noire ou chinoise, qui se fond dans le peuple américain, n'est pas assez dense pour être prise en considération. Le reste de la population est et restera teuton.

Troisièmement, il faut aussi tenir compte de la diversité des climats, en examinant la différence de plus en plus caractéristique qu'offrent les types canadien et américain. Cette influence agissant continuellement sur chaque individu, doit avoir des effets bien grands quoi qu'insensibles sur la transformation du caractère et du physique de la population. Les influences climatériques tendent à accuser d'avantage les différences créées par la diversité des races. Le long et rigoureux hiver du Canada donne au peuple beaucoup de vigueur et de courage. La chaleur de l'été moins intense cependant que dans la mère-patrie, ne produit pas l'extrême richesse des régions sud et méridionale du nouveau continent. Les brises chaudes qui soufflent du sud sont tempérées par la grande chaîne de lacs qui bordent la frontière canadienne. Le climat de la Nouvelle Angleterre et des états du centre est extrême, l'hiver est rigoureux et la chaleur de l'été excessive, durant toute l'année l'air est vif, sec et exhilarant. Personne n'y éprouve un besoin réel de stimulant. L'esprit remuant et facilement excitable du type américain est dû en grande partie à cette influence subtile.

Résumons-nous. Les canadiens préfèrent leurs institutions représentatives au républicanisme démocratique des Etats. Ils sont fiers de leur ordre social, de leur bien-être général, de leur système d'éducation, de leur culture intellectuelle et de tout ce qui constitue la base de leur prospérité. Un sentiment de nationalité commence à s'implanter lentement. Les canadiens s'enorgueillissent de plus en plus de l'étendue de leur Puissance et de leurs inépuisables ressources. Ils ne se soumettront pas volontiers à être engloutis par un peuple plus puissant. Et ils sont éminemment anglais, caressant avec amour plusieurs de nos vieux préjugés d'insulaires. Ils parlent comme nous, sans différence notable dans l'accentuation. Ils sont jaloux à l'extrême de l'honneur anglais et fiers de la renommée et de la puissance anglaises. Ils ne forment avec nous qu'une même race. Leurs immigrants viennent de la mère-patrie. Le climat n'a fait qu'accuser les traits nationaux caractéristiques au lieu de les changer. Ils sont conservateurs des

vieilles traditions de la liberté anglaise, de l'honneur et de la grandeur nationale. Ils sont les anglais des anglais.

L'humiliation seule que leur causerait l'abandon de la mère-patrie et l'impossibilité de se maintenir comme pouvoir indépendant pourraient les amener à présent à s'annexer aux Etats-Unis.

Que l'annexion du Canada doive être avantageuse aux Etats eux-mêmes ou au monde en général :—voilà ce qu'il est difficile de dire.

Elle aurait pour résultat immédiat d'*américaniser* le peuple et les institutions du pays. Il faudrait renoncer à la formation d'une nation purement anglo-saxonne sur le nouveau continent. Une immigration hétérogène ferait disparaître en peu de temps les différences sociales. L'armée des douaniers disparaîtrait. L'union nord américaine, plus complète que jamais avec sa variété de climats et de productions, adopterait probablement dans toute son étendue son système de protection commerciale. Ce n'est pas une idée qui manque de grandeur que tout ce vaste continent doive se remplir d'une race teutonne nouvelle et fraîchement mélangée, que l'on compterait par millions et qui formerait une seule et colossale république. Il est naturel qu'un citoyen américain caresse avec plaisir un rêve aussi glorieux.

Il serait vraiment difficile de dire si la réalisation de ce rêve avancerait ou retarderait le progrès humain et le développement des races. Le monde pourrait bien cependant laisser une pareille expérience se faire.

Cette question offre un autre point qu'un politicien américain ne saurait passer sous silence. L'annexion du Canada aux Etats augmenterait considérablement les chances d'un démembrement futur de la République. S'il arrivait que, dans quelque grande crise nationale ou dans une nouvelle guerre, le Canada se séparât de l'Union, il entraînerait probablement aussi les Etats de l'Ouest, qui ont le St. Laurent pour débouché naturel de leurs produits, ainsi que les autres états qui bordent le grand fleuve jusqu'à la mer.

Considérons à présent en peu de mots la probabilité de la rupture du lien colonial et de la formation du Canada en pouvoir indépendant.

On est sous l'impression dans la Puissance que le gouvernement impérial a pour fin arrêtée d'abandonner le pays à son propre sort. Une pareille politique, aux yeux de sa population, est non seulement un témoignage de faiblesse, mais elle est encore une grande faute, et elle la voit avec regret et mépris à la fois.

La Puissance n'est pas encore assez forte pour se maintenir seule. Ses habitants ne sont pas assez nombreux, ses ressources ne sont pas suffisamment développées, ses voies de communication sont trop incomplètes et son organisation militaire est trop faible. La consolidation du nouveau régime est à peine effectuée. La confédération des diverses provinces est trop récente; de fait, elle est encore imparfaite. Le sentiment d'une nationalité commune n'est pas encore assez répandu. Sa population ne s'élève pas à cinq millions, ¹ tandis que le territoire de la Puissance égale en étendue les deux tiers de l'Europe.

On croit généralement en Canada que l'indépendance suivrait de près l'annexion. Le pays serait envahi par les agitateurs politiques, qui s'adresseraient habilement aux préjugés des Français et des Irlandais et aux intérêts sectionnels de quelques unes des classes de la population—aux manufacturiers et aux propriétaires d'immeubles dans les cités par exemple. D'un côté on prodiguerait les promesses pour attirer les Canadiens, et d'autre part on les menacerait de tarifs élevés, ou on en imposerait pour les forcer d'entrer dans l'Union américaine. On découvrirait sans cesse de nouveaux griefs contre le gouvernement fédéral et on remplirait les journaux de récriminations incessantes. On demanderait promptement un plébiscite et l'ère de l'indépendance serait finie. C'est là du moins ce que les Canadiens prévoient pour l'avenir.

Les quelques hommes publics dans la Confédération qui prônent la cause de l'indépendance désavouent avec soin l'idée ultérieure d'unir le Canada aux Etats; mais l'esprit populaire n'en garde pas moins ses soupçons. Le parti de l'indépendance est actuellement insignifiant par le nombre comme par l'influence.

Le temps n'est pas encore venu où la Puissance pourra se maintenir seule. Le jour ne devrait jamais arriver où finira son union avec l'Angleterre. Aussi ce n'est pas se servir d'une expression assez énergique que d'assurer que cette séparation n'est nullement désirée par le Canada. Au contraire, le peuple en général est fier du nom anglais et il a pour ambition d'accroître la richesse et la puissance de l'empire. Les Canadiens rêvent aussi une confédération anglo-saxonne entourant le monde, dont l'Angleterre serait la tête et Londres la métropole. Les fils de l'Angleterre dans ces

¹ Le dernier recensement constate que le chiffre des habitants dans Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, est de 3,484,924, et comme l'on estime la population de la Colombie Britannique à 50,000 âmes; celle de Manitoba à 11,953 et du Nord-Ouest à 28,700, on arrive à un total de 3,575,577. M. Marshall fait ici erreur comme la plupart de nos statisticiens qui comptaient sur un résultat bien plus important. Nous ne sommes même pas quatre millions. (*Note du traducteur*).

colonies s'alarment à la pensée de la décadence anglaise, dont les signes avant-coureurs ne sont que trop apparents dans l'indifférence qu'elle manifeste à l'égard de ses possessions coloniales. Ils croient qu'une sage politique pourrait consolider un empire anglais que le monde serait forcé de respecter ; et ils craignent que notre politique actuelle ne réduise l'Angleterre à une puissance de troisième ordre.

Je l'ai dit, on regarde avec quelque mépris aussi bien qu'avec chagrin, la politique impériale qui a pour but de favoriser l'indépendance canadienne. On suppose qu'elle a pour mobile la crainte d'une nation rivale,—crainte que ne saurait ressentir une nation qui se respecte. Les Canadiens disent fièrement qu'une telle crainte, si elle existe, est tout à fait déraisonnable. Les Etats-Unis ne se batteraient pas pour conquérir le Canada, et ils ne pourraient l'obtenir par le sort des armes. Les Canadiens disent que les Etats n'oseraient pas provoquer un nouveau conflit. Ils ne tiennent pas en toute sûreté leur territoire actuel. Le Sud n'est pas encore pacifié. Lorsque les Etats seront en mesure d'entreprendre une guerre de conquête—qui répugnerait évidemment à l'esprit du peuple—les Canadiens seront en mesure de faire une résistance effective. Si le pays était envahi, une indemnité devrait être payée à la fin de la guerre pour les dommages encourus. En mettant les choses au pire et supposant que le Canada serait conquis, les pertes et les souffrances retomberaient sur lui et non sur l'Angleterre, et les Américains ne pourraient arriver à ce résultat sans mettre en campagne des forces considérables. “ Si, disent les Canadiens, nous voulons nous exposer à ce risque possible dans le but d'assurer notre union avec l'Angleterre, pourquoi vous y objectez-vous ? Nous n'éprouvons aucune crainte pour nous-mêmes ; veuillez donc ne pas éprouver autant d'alarmes pour nous.”

En réponse, toutefois, on pourrait dire avec raison que notre union avec le Canada nous expose davantage à des malentendus avec les Etats-Unis et à la défaite de nos troupes dans un cas de guerre.

L'Angleterre n'a jamais eu cependant pour habitude d'attacher beaucoup d'importance à des considérations de cette nature. Nous n'avons jamais mis en doute notre habileté pour défendre nos droits et secourir nos alliés. Le jour où l'Angleterre aura pour politique de faire disparaître toutes les causes possibles de mécontentement avec les autres nations, sa déchéance sera décrétée. Un peuple qui ne peut se faire respecter, ne saurait posséder la considération du monde.

L'avenir de la Puissance semble lié à celui de l'Angleterre.

Le Canada préférerait continuer ses relations avec nous, avec la perspective qu'on lui donnerait un rôle digne de sa position dans la considération des questions impériales.

En réglant son avenir nous déciderons probablement le nôtre.

CHARLES MARSHALL.

—Traduction de M. JOSEPH TASSÉ.

LE SAINT-MAURICE.

NOTES DE VOYAGE.

I

EN ROUTE.

Cacouna, Malbaie, Ka nouraska, Tadoussac, sont les places favorites des flaneurs durant la belle saison. Nos bateaux s'emplissent et le flot des voyageurs descend et monte le St. Laurent comme une marée de gens poursuivis par l'ennui. Pourquoi plutôt ces places que d'autres ? Dans le bon vieux temps, lorsque des chaleurs intenses venaient nous écraser au sein des villes, on pouvait comprendre cette passion des gens riches pour les rives du golfe St. Laurent. Mais à présent qu'il ne fait plus chaud dans les villes, on grelotte à Cacouna, les dents nous claquent à Tadoussac, et si l'on descend plus bas, on court grand risque de geler complètement.

Non, ce n'est plus la crainte de la chaleur qui pousse vers le Golfe les gens riches et ceux qui tiennent à faire semblant de l'être. C'est en grande partie pour suivre le courant, pour marcher à la file comme les moutons de Panurge, et un peu pour avoir une occasion de distraction, un moment de répit aux affaires. Pour quelques-uns aussi,—il y en a de tous les goûts,—c'est un prétexte qu'ils saisissent aux cheveux pour allonger un peu la chaîne qui les attache au pôteau conjugal.

25 janvier 1872.

De tels voyages ne devraient se faire que dans le double but de réparer sa santé et d'apprendre du nouveau, d'acquérir des connaissances intéressantes. Dans ce cas, un voyage dans le St. Maurice aura plus d'appas qu'une promenade à Cacouna.

Il serait injuste pour le moment de reprocher au public de ne pas s'inquiéter davantage du St. Maurice. Les voies de communication sont insuffisantes pour satisfaire les exigences d'un public voyageur. Mais ceux qui ont le courage de ne pas craindre quelques jours de canot d'écorce, de barge ou de chaland et qui se donnent la peine de visiter le territoire situé en arrière de nous, ceux-là reviennent contents et confiants dans l'avenir de ce territoire.

C'est ainsi que, grâce à une bienveillante et gracieuse invitation, nous avons fait le voyage de la Tuque en compagnie des plus aimables compagnons de France et de Navarre, quoiqu'il y eut un descendant d'américain, un prussien, un irlandais et un canadien de la vieille souche.

C'était le 1er Août que nous partions de Trois-Rivières. Il avait plu presque sans relâche durant les trois semaines précédentes; nous avions des craintes bien naturelles. Bénédiction de la Providence! Nous n'avons pas eu un grain de pluie sur la route.

Tous ceux qui songent au chemin de fer des Piles—et qui n'y songe pas?—savent que ce chemin a pour but de rattacher le St. Laurent aux eaux navigables du St. Maurice au-dessus des grandes Piles. Les Grandes Piles sont à dix ou onze lieues de Trois-Rivières. Dans l'espace de ces dix ou onze lieues, la rivière est remplie de rapides et de chûtes qui rendent la navigation impossible. Il y a d'abord à deux lieues de Trois Rivières la rapide des Forges, lit de roches et de cailloux qui s'étend dans toute la largeur de la rivière, quelques arpents audessous des vieilles Forges St. Maurice. C'est là, au pied de ce rapide, que le Petit-Poisson s'arrête pour frayer tous les hivers.

Un peu plus haut dans la rivière se trouve la Gabelle, puis la chûte des Grès, où M. Baptist a une grande scierie depuis plusieurs années. La chute des Grès est assez forte. En remontant la rivière on arrive ensuite, après avoir passé l'île aux Tourtes et la Pointe à Chevalier, à la grande cataracte de Shaverigan, puis au rapide des Hêtres, à la chûte de la Grand'Mère, aux petites Piles et enfin aux Grandes Piles où la navigation commence pour ne s'arrêter qu'à 70 milles plus haut à la Tuque.

En général, on se rend donc aux Grandes Piles en voiture. C'est une belle promenade d'ailleurs. Après s'être habitué graduellement à laisser Trois-Rivières, en passant par le Fort Tuyau, fau-

bourg St. Antoine de notre ville, on arrive au coteau de sable qui est à la fois Bois de Boulogne et Pelouse de Longchamps, bocage d'amusement et champ de courses. Quand donc la ville s'étendra-t-elle de ce côté ? Plus tard, lorsqu'elle aura pris de l'extension du côté de la rue des Champs. C'est égal, il est consolant de sentir que nous sommes encore dans les limites de la cité, que nous sommes sous la protection de notre police et de nos pompiers, tant que nous n'avons pas laissé la pierre-borne. Nous partons pour un long voyage à travers la forêt, qui sait si nous reviendrons ? O pierre-borne, adieu !

Et nous voilà dans Ste. Marguerite, sur ces coteaux où l'on cultive les bluets et les sapins secs. En été c'est le rendez-vous des jeunes filles qui aiment à cueillir des fruits et en hiver des gamins qui vont chercher du bois avec des chiens. Au demeurant jolis paysages qu'un peu de soin pourrait embellir beaucoup. Quand notre ville aura une population de 50,000, c'est ici que les riches bourgeois se bâtiront des résidences champêtres. La première maison sur ce chemin, après qu'on a quitté la ville est aujourd'hui fermée et abandonnée. C'est un pauvre vieillard qui l'habitait jadis. Né en Irlande, cet homme était venu en Canada à l'âge de 25 ou 30 ans. Après avoir amassé une modeste aisance, bien modeste, il s'ennuya de son pays et voulut y retourner. Il en était parti depuis une trentaine d'années. Arrivé à sa place natale, il ne s'y reconnaissait plus, tout était changé. Pas un ami qui se souvienne de lui. Il reprend presque aussitôt le chemin du Canada et vient mourir dans cette petite maison. Il avait dépensé toutes ses épargnes pour son voyage et il était trop âgé pour se mettre à gagner de l'argent. Il mourut de misère et de chagrin.

Nous tombons ensuite dans le fief St. Maurice qui est uni à la Banlieue pour les fins municipales et au comté de St. Maurice pour les élections parlementaires. Ce fief, comme celui de St. Etienne, dépendait autrefois des Forges. M. Mathew Bell possédait cette immense étendue de terre. Plus tard, M. P. B. Dumoulin acheta le fief St. Maurice et MM. Stuart et Porter le fief St. Etienne. Le fief St. Maurice, avec le poste des Forges, devra former bientôt une paroisse. Déjà il y a eu une chapelle aux Forges.

Voyez donc quelle activité, quelle fumée, quel branle-bras, c'est le poste des Forges. Tout marche, la fonderie, les fourneaux pour faire le charbon de bois, les hommes qui charroient la mine, d'autres qui vont au magasin, etc. Ce sont MM. McDougall qui ont ainsi ramené la vie et la prospérité. Tout s'en allait en ruines lorsqu'ils en ont fait l'acquisition pour une bagatelle. Tous les jours de nouvelles améliorations viennent donner un surcroît d'élan à

leur exploitation industrielle. C'est une famille patriarcale que la famille McDougall. Ils sont huit frères, tous hommes d'affaire et tirant sur la même corde avec un accord parfait. C'est à leur père, feu M. John McDougall, qu'ils doivent cette organisation parfaite. Le magasin en ville, les magasins des forges, l'exploitation des forges St. Maurice et des forges de l'Islet, tout cela fonctionne d'après une direction concertée, et toutes les affaires se font sous la raison sociale de "*John McDougall & sons,*" comme si les fils voulaient encore que l'ombre de leur père protège leur union.

St. Etienne ! joli village, avec haute-ville et basseville, belle église en pierre toute flambante neuve. Un peu plus haut que le village on voit à droite la route qui conduit aux Grès. Là encore il y a un poste considérable de travailleurs. Le moulin est bâti sur un des plus beaux pouvoirs d'eau qu'on puisse désirer. Au milieu de ce poste, M. J. Baptist est comme un roi, mais un roi tel qu'on en voit dans les contes de fées, un roi aimé, bienfaisant et juste pour tout le monde. Son trône ne sera jamais renversé par la Commune. Les terres ne sont pas bien bonnes à St. Etienne. Le sable est généralement sec et peu fertile. A Shawenigan, le sable est plus frais et la moisson est meilleure. Il y a un joli village à St. Boniface aussi. L'église est construite sur le versant méridional d'une chaîne des Laurentides.

Plus haut que Shawenigan il y a encore une paroisse qui sera fondée dans un an. La place de l'église est marquée et le clocher de St. Mathieu s'élèvera bientôt au sein de la forêt. Au-dessus de St. Paulin surgit en même temps la paroisse de St. Alexis. Quelques jeunes gens de Montréal ont pris des terres entre St. Mathieu et St. Alexis, sur le bord du lac des Souris, et ils s'accordent à dire que la terre est excellente pour la colonisation. Dans le lac ils prennent du poisson autant qu'ils veulent. Voilà jusqu'où la colonisation a pénétré. Et dire qu'il y a vingt ans, il fallait un guide pour aller de Trois-Rivières à Shawenigan. Qui peut prévoir les développements que prendra le territoire du St. Maurice dans les vingt ans à venir ?

Ste. Flore vient à peine de naître et déjà c'est une belle paroisse. Presque toute la paroisse est formée par une vallée qui se trouve entre deux chaînes des Laurentides. Le sol est excellent. Il y a des côtes cependant, qui sont rudes à traverser, mais n'importe, nous sommes aux Grandes Piles avant six heures du soir.

II

LES PILES.

■ Nous commençons sérieusement la vie de voyageur du St. Maurice. Nous déployons nos tentes pour camper sur le bord de l'eau. Notre wigwam est l'abri le plus agréable que je connaisse. Seulement les maringoins, les moustiques et les brûlots sont des compagnons de voyage dont on se dispenserait volontiers. Ils nous dévorent; le seul moyen de défense que nous ayons contre eux, c'est de fumer. Il n'y a pas le moindre doute que c'est aux mouches que nous devons l'usage de la pipe. Les mouches font perdre la patience et donnent de l'humeur. C'est pourquoi les sauvages ne négocient aucun traité sans commencer par allumer le calumet. Lorsqu'ils veulent la concorde ils fument le calumet de la paix. Lorsqu'ils n'en veulent pas, peu leur importe que les mouches piquent, ils n'en auront que plus de rage contre l'ennemi.

Les Piles! Saluons les Piles, c'est le siège d'une ville future et d'une ville qui deviendra grande. Que le chemin de fer des Piles passe d'un côté du St. Maurice ou de l'autre, cette place n'en restera pas moins le pied de la navigation.

Pourquoi cette place a-t-elle été appelée les *Piles*, c'est plus qu'il est facile de dire. Est-ce à cause des Piles de rochers qui se trouvent dans la rivière? est-ce à raison des montagnes avoisinantes qui sont superposées les unes sur les autres? Quoiqu'il en soit le poste des Piles est appelé à un brillant avenir. Il y a là un rétrécissement de la rivière, les rochers s'avancent de chaque côté et ne laissent à l'eau qu'un passage étroit. C'est en cet endroit que le gouvernement fédéral se propose de construire, cette année même, une chaussée qui devra refouler l'eau et couvrir les *battures*, et par là même faciliter la descente des billots. On a calculé que ces travaux coûteraient \$10,000 La rivière sera réellement fermée par la chaussée, mais des empellements seront pratiqués afin de laisser passer l'eau et les billots quand on le voudra. L'eau a été tellement haute depuis le printemps qu'il a été impossible de commencer les travaux, de prendre la mesure de son niveau au-dessus des rochers.

Sur le côté est de la rivière les rochers forment un canal naturel qu'on dirait avoir été taillé exprès pour une place de moulin. C'est un pouvoir d'eau magnifique. La terre sur le côté est appartient à M. G. B. Hall et fait partie du township Radnor. Dès qu'il fut

question du chemin de fer, il y a quelques années, on avait commencé la construction de plusieurs maisons et la charpente reste encore là pour attester les espérances déçues. Il y a cependant sur le côté est un chemin de voiture qui vient jusqu'aux Piles, et les établissements de St. Tite s'avancent rapidement dans cette direction. Les forges nouvelles de M. Larue ne sont qu'à quelques milles, mais tout cela n'empêche pas les commerçants de bois de toujours monter dans le St Maurice par le côté ouest de la rivière, par Shawenigan et Ste. Flore.

Le dernier colon sur le chemin des Piles est M. Deschènes. Il est logé à l'extrémité du chemin. Qu'il prenne patience ! Dans quelques années les voisins ne lui manqueront pas.

III

EN CANOT.

Nous sautons dans notre embarcation et nous voilà partis pour la Tuque. Nous sommes cinq voyageurs et nous avons six hommes pour diriger notre embarcation. Nous arriverons à bon port, car c'est Bazile Thibault qui tient le gouvernail, et Bazile Thibault connaît le St. Maurice comme un oiseau connaît son nid. Lorsque l'heure du diner arrive, Bazile Thibault nous prépare à manger. Il tient la queue de la poêle à frire aussi bien que le gouvernail. Tous les hommes d'ailleurs sont de joyeux compères, connaissant bien les *Cheneaux* et capables de nous guider jusqu'au pôle nord.

Nous naviguons dans ce qu'on appelle une barge de l'Ottawa, c'est une sorte de grand canot svelte, bien fait, et qu'on ne construit en effet que sur les bords de l'Ottawa. Nous sommes onze à bord et l'on pourrait être encore cinq ou six de plus. C'est l'embarcation la plus commode pour les excursions de plaisir. Pour monter les provisions de chantier et les chevaux, les commerçants de bois se servent de préférence de grands chalands où l'on peut s'entasser sans crainte. A l'arrière, il y a une cabine où l'on peut coucher et dormir, quand les puces veulent bien nous en laisser le loisir. Enfin pour les voyages pressés, il y a le canot d'écorce, embarcation favorite des voyageurs du St. Maurice.

Jadis il y avait un bateau à vapeur entre les Piles et la Tuque. C'était une noble tentative que nous devons à l'esprit entreprenant de l'ancienne compagnie américaine de MM. Philipp, Norcross

& Cie., mais la navigation à vapeur sur le St. Maurice cessa lorsque la compagnie tomba en banqueroute. Aujourd'hui il faut se contenter de la rame et de l'aviron. Pour de longs intervalles on peut cependant aller à la *cordelle*.

Qu'est-ce qu'aller à la *cordelle* ?

Lorsque le rivage le permet, un cheval ou des hommes remorquent l'embarcation au moyen d'une corde attachée à l'avant. Tout de même il faut trois jours pour aller ainsi des Piles à la Tuque. Mais nous avons tout le confort désirable et nous entreprenons le voyage gaiement en chantant sur l'aviron ces chansons que les échos du St. Maurice ont répétées tant de fois.

IV

DES PILES A MATAWIN.

Le premier colon que l'on trouve, le long de la rivière, après avoir quitté les Piles est M. Maurice Larivée. M. Larivée est un hardi pionnier. Il est toujours au premier rang de ceux qui s'avancent à travers la forêt sauvage. Le premier il a été se construire une cabane à l'endroit où est aujourd'hui Ste. Flore. Lorsque Ste. Flore est devenue une paroisse, il a laissé sa terre et s'en est allé plus loin, sur le St. Maurice, aux avant-postes de la civilisation, où nous le trouvons aujourd'hui. Il a plusieurs enfants qui, eux aussi, vivent dans le St. Maurice et quelques uns même ont déjà pris femme.

À notre gauche se montre bientôt la ferme de M. Alex. Oman, vis-à-vis l'île aux Fraises. Le paysage en ces endroits est varié et pittoresque. Tantôt le bord de la rivière n'est qu'un rocher escarpé comme les rives du Saguenay ; tantôt c'est une plaine unie où le *foin bleu* remplace en abondance les grands pins abattus pour le commerce. Du moment que nous approchons des habitations, nous entendons le bruit des clochettes qui rappelle le *Ranz des vaches* des montagnes de la Suisse. Il n'y a pas une vache dans le St. Maurice sans qu'elle porte à son cou cet ornement sonore.

À deux lieues au-dessus des Piles nous souhaitons le bonjour, en passant, à Toussaint Bellemare. Toussaint Bellemare est une des célébrités du St. Maurice. Il n'a pas de supérieur comme chasseur, comme nageur ou comme guide de canots. C'est lui qui retira de l'eau le fils du Gouverneur Head lorsque cet infortuné jeune homme se noya à la Grand'Mère. Un sauvage était

parvenu à trouver au bout d'une perche, l'endroit où il gisait au fond de la rivière, mais c'est Bellemare qui, plongeant hardiment, rapporta sur le rivage le fils du représentant de notre souveraine.

Cette famille de Bellemare est presque toute employée dans le St. Maurice. On en retrouve quelques-uns à la Rivière-au-Rat ; d'autres sont employés de la compagnie de la Baie d'Hudson. Un des fils de Toussaint est établi un peu plus haut que son père, sur la ferme commencée autrefois par Vassal. Le sol est excellent en cet endroit ; on voit sur la rive gauche comme un immense plateau de sol arable qui s'étend jusqu'au-delà de la Mékinac. Vassal qui avait commencé des défrichements ici était le petit fils de M. Vassal de Monviel, ancien adjudant-général de milice pour le Bas-Canada.

Un autre colon du nom de Beauce est aussi venu s'établir dans le voisinage de Bellemare, depuis quelques années.

Après avoir passé l'île Pigouinak (mot sauvage employé par euphémisme sur les cartes et dans les rapports officiels pour désigner l'île que tous les voyageurs appellent l'île aux Morpions,) nous trouvons encore sur la rive gauche une série d'habitations et de fermes plus ou moins avancées. C'est d'abord Henri Cadorette, homme de canot et guide renommé. MM. Tessier et Lemieux sont établis à peu de distance de Cadorette, puis vient la maison du Père Tournel situé au pied d'une des plus hautes montagnes du St. Maurice, à l'embouchure de la Mékinac.

La rivière Mékinac est à quatre lieues et demie des Piles. C'est une étape assez ordinaire pour les voyageurs qui remontent la rivière, mais comme nous avons des rameurs émérites, nous passons outre. Il y a là cependant une ferme assez considérable commencée, il y a quelques années par M. Laurent Lajoie et qu'il a depuis abandonnée à ses gendres, les fils de Larivée.

Quelques arpents au-dessus de la Mékinac se trouve la Pointe-à-Château où, dans l'automne de 1869, une dizaine d'hommes se noyèrent en traversant le remous. D'où vient ce nom de Pointe-à-Château ? Assurément, il n'y a pas de château dans le voisinage. Il paraîtrait que cette noyade de 1869 n'est pas le premier événement sinistre dont ces rochers ont été témoins. La tradition rapporte qu'un nommé Château, trafiquant de pelleteries, y perdit la vie, il y a longtemps, et que son nom s'est attaché à la place.

Il est moins difficile d'imaginer pourquoi on a donné au rapide que nous trouvons ensuite, le nom de *Rapide de la Manigance*. Il en faut en effet de la manigance pour rebrousser le courant dans ce rapide. Le courant est d'une force et d'une rapidité extraordi-

naire et le lit de la rivière est émaillé de rochers dont un bon nombre se montrent à fleur d'eau. Le gouvernement a fait jadis creuser le chenal, cependant, et les bateaux à vapeur peuvent y passer.

Nous passons ensuite la Pointe-au-Doré, autre rapide beaucoup moins fort que le précédent, puis notre embarcation longe *La Cuisse*, immense bloc de granit qui doit son nom à la forme que lui a donnée la nature.

Le soleil baissait à l'horizon, les mouches nous entouraient plus nombreuses que jamais, lorsque nous sommes arrivés en vue de la Matawin. Nous n'étions pas fâchés de prendre un peu de repos et de goûter les douceurs d'une bonne maison et d'une bonne table. Ce confort désiré nous le trouvons chez M. Isaïe Nault. Sa maison n'est pas grande, mais on y est si bien reçu, les demoiselles Nault sont si aimables et si prévenantes. M. Nault n'est pas isolé en cet endroit. D'un côté, son fils, Vincent Nault est à se défricher une fort jolie ferme, de l'autre, il y a la ferme de M. Baptist tenue par un nommé Vaillancourt. La place est belle, avantageuse, et prendra de l'importance à mesure que la colonisation avancera dans le St. Maurice.

D'ici à deux ans il faut que le gouvernement local fasse terminer le chemin projeté pour aller à Ste. Flore à l'embouchure de la Matawin. Ce projet, conçu par le Dr. A. Dubord, agent des terres, est en voie d'exécution. Il ne reste plus que cinq lieues à faire. A coup sûr, ce chemin est plus important pour la colonisation que tous les chemins que le Révd. M. Brassard a fait faire à la tête de la Matawin, au prix de \$30,000 à \$40,000. Le chemin dont nous parlons, outre les avantages qu'il offrirait à la colonisation, serait aussi très utile pour le commerce de bois. Il y a d'ailleurs dans cette partie, de bonnes terres, d'excellentes terres pour la culture. Si le gouvernement avait déployé un peu plus d'énergie et d'activité, les défrichements seraient rendus jusqu'à la Matawin. Il y aurait tout le long de la Rivière des paroisses comme celles de Shawenigan et de Ste. Flore.

Il y a une infinité de gens qui se laissent effrayer par les rochers et les montagnes qu'ils voient le long du St. Maurice et qui, par une excursion de quelques jours dans les Chenaux, reviennent en décrétant que tout le territoire est impropre à la culture. D'abord ces montagnes ne sont pas aussi arides qu'on veut bien le dire. Elles feraient certainement, la plupart du moins, de très-bons paturages. Ensuite, consultez ceux qui ont visité sérieusement l'intérieur, ceux qui n'ont pas craint de s'éloigner du St. Mau-

rice, et ils vous diront qu'ils ont vu d'immenses étendues de terre propres à la culture.

Le St. Maurice présente un très-joli coup d'œil à l'embouchure de la rivière Matawin. Le fleuve s'élargit et une île coquette berce mollement ses arbres au pied des montagnes. Le paysage est digne d'un artiste. La Matawin elle-même se jette dans le St. Maurice en cascades répétées. C'est même de là que lui vient son nom, car *Matawin* veut dire *Rivière qui tombe en rapide*. Il y a de très-bonnes terres le long de cette rivière qui prend sa source dans la voisinage de l'Ottawa. Plusieurs fermes ont même été défrichées, entre autres au Joug-au-Bœuf et au lac des Pins où M. Hall a des établissements considérables, et où M. Brassard essaie de fonder une colonie.

On le voit parce que nous avons dit, la Matawin coule dans une direction presque parallèle au St. Laurent. Aussi l'on atteint aujourd'hui cette rivière par une infinité de chemins. Dans la Matawin centrale d'abord, on n'y va, surtout en hiver, que par Shawenigan et le lac Pisagunk ou Mistagance comme l'appellent tous nos hommes de bois. Et l'on va aussi à la Matawin par St. Gabriel de Brandon, St. Jean de Matha et St. Michel des Saints. La Matawin n'est pas navigable, mais elle descend très bien le bois. Depuis nombre d'années M. Hall fait des billots en arrière de Joliette et, par la Matawin, ces billots arrivent à Trois-Rivières, à la fin de Juin ou de bonne heure en Juillet.

Il y a de la place pour fonder plusieurs paroisses seulement sur cette rivière.

Il y a ici, à l'embouchure de la Matawin, un quai tout préparé par la nature et M. Vincent Nault a déjà planté un poteau d'amarrage afin que rien ne manque lorsqu'un bateau à vapeur remontera vers la Tuque.

V

LE SAUVAGE ET LE COLON.

Il faut se mettre en route. En effet, le soleil est à peine de quelques pouces au-dessus de l'horizon qu'il faut lever l'ancre, c'est-à-dire détacher la ficelle qui nous attache au rivage. Il est encore grand matin lorsque nous passons devant la demeure du père Tommy Laframboise ; néanmoins il est déjà sur pied et même il a déjà commencé à disputer sa meilleure moitié. Tommy Laframboise est un type. Irlandais de naissance avec un nom canadien, il

a voyagé longtemps au service de la compagnie de la Baie d'Hudson et s'est marié d'abord à une Squaw. Cette première femme lui a donné plusieurs enfants qui vivent de la vie sauvage. Quoique très-avancé en âge il a convolé dans de nouveaux liens, et cette fois il est marié avec une canadienne. Allez dans sa hutte, vous serez accueilli avec tous les honneurs de la plus cordiale hospitalité. Mais ses mœurs ont conservé tous les plis de la vie aventureuse des bois. Il ne travaille que juste ce qu'il faut pour vivre.

Saluons en passant le Mont-Caribou, sommet élégant qui s'élance vers le ciel, et préparons-nous à passer la vallée de la Bête-Puante. Mais non, la vallée ne jette qu'une agréable odeur de sainfoin, et les défrichements ont réussi parfaitement ; c'est M. Hyacinthe St Pierre qui a commencé ces essais de colonisation et aujourd'hui il a pour successeur M. Damase Charette.

Décidément les premiers voyageurs avaient de l'imagination. La montagne qui s'élève devant nous et qui semble fermer le St. Maurice, ils l'ont appelée Mont-L'oiseau et prétendent qu'elle a la forme d'un oiseau. Alors c'est un oiseau qui n'existe plus, ou bien les ravages du feu sur la crête de la montagne l'ont bien défigurée. N'importe c'est un des pics les plus élevés du St. Maurice. Il a du reste de la réputation dans les annales de la fantasmagorie.

La plupart des voyageurs vous assurent qu'il est impossible de camper au pied de cette montagne. La nuit, disent-ils, on entend des bruits de chaînes et des craquements d'os froissés l'un contre l'autre comme si des squelettes se battaient entre eux. Des hommes qui ont essayé de camper là m'ont assuré qu'ils avaient entendu tous ces bruits là et n'avaient pu fermer l'œil de la nuit. Mais d'où vient cela, dis-je à l'un d'eux ? Quelle explication donne-t-on ? Pourquoi les esprits frappeurs ou les revenants hantent-ils cette place plutôt qu'une autre, le Mont-L'oiseau plutôt que le Mont-Caribou ? Une tradition assez vague rapporte que plusieurs hommes auraient été assassinés en cet endroit, et alors, ajoutent-ils, vous savez qu'on ne peut jamais dormir tranquille sur le lieu de sépulture d'un homme assassiné.

Je donne ces faits pour ce qu'ils valent. Les uns y croiront, les autres en riront, mais il n'en restera pas moins vrai que c'est la croyance générale dans le St. Maurice que le pied du Mont-L'oiseau est hanté par des êtres mystérieux. Si vous êtes sujet à avoir la chaire de poule, n'allez pas vous coucher au bas de cette montagne.

Tout en parlant de ces apparitions fantastiques, nous voilà déjà rendus à la Grand'Anse, à douze lieues plus haut que les Piles.

Nous ne sommes plus dans un pays sauvage. De chaque côté de la rivière des défrichements s'étendent à plusieurs milles à la ronde. Du côté droit de la rivière sont les fermes de M. Hall où l'on aperçoit d'immenses prairies et des pâturages qui s'étendent à perte de vue. Sur le côté gauche du St Maurice sont les fermes de M. Gouin et l'établissement de M. Théodore Olscamp.

Voilà le vrai pionnier canadien. Parti de Trois-Rivières, avec sa femme, depuis quelques années seulement, il s'est défriché une terre superbe, où il récolte en abondance du foin et de l'avoine qui se vendent si bien dans le voisinage des chantiers. Lorsque le foin vaut \$10 à Trois-Rivières il se vend \$20, à la Grande Anse. Aussi, l'an dernier, seulement avec sa récolte de foin et d'avoine, M. Olscamp a-t-il recueilli un bénéfice net de \$300. Sa récolte est infiniment meilleure cette année. Le foin, du mil pur, a plus de cinq pieds de haut et il a été engrangé en bon ordre. En dehors du travail de la ferme, M. Olscamp trouve encore moyen de s'adonner à la chasse et au commerce de bois.

Il est très-bien logé de maison, grange et dépendances. On trouve chez lui tout le confort désirable. Il a même une glacière et il reçoit le *Constitutionnel* depuis trois ans.

Aujourd'hui, M. Olscamp est un cultivateur riche. Il faut dire aussi qu'il a été bien secondé par sa femme qui est aussi intelligente que laborieuse.

Il y a donc de l'avenir dans le St. Maurice pour le colon qui veut réellement travailler.

Le noyau d'une paroisse est tout formé ici. Deux ans après l'ouverture du chemin de fer des Piles, il y aurait une chapelle.

VI

STE. AMASQUINE.

Nous nous dépêchons de doubler l'île aux Noix et l'île de Pierre et nous allons faire un peu la pêche à l'embouchure de la Petite Batiscan. La Petite Batiscan! c'est le sentier de la guerre que suivaient les sauvages lorsqu'ils avaient détérré le tomahawk. Tout est rempli ici des souvenirs des premiers maîtres du sol... Un peu plus haut sur la rive droite du St. Maurice se trouve Ste. Amasquine, lieu renommé par les combats dont il a été témoin. On y trouve encore des restes des fortifications. Les Iroquois venaient par la Gatineau attaquer les Algonquins pendant que

ceux-ci étaient occupés à la chasse et à la pêche. C'est ici qu'on revoit le théâtre ordinaire de leurs rencontres. Pauvres Iroquois ! Pauvres Algonquins ! c'est à peine aujourd'hui s'il reste de vos tribus jadis si puissantes quelques débris épars !

Voilà la Wessonneau et la Rivière au Rat !

VII

RIVIÈRE-AU-RAT-VILLE.

Nous sommes ici au milieu d'un village.

La rivière Wessonneau et la Rivière-au-Rat se jettent dans le St. Maurice presque côte à côte et donnent à cette dernière rivière un élargissement remarquable qui se fait sentir jusqu'à la Grande-Anse. Bien que se réunissant ainsi à leur embouchure la Wessonneau et la Rivière-au-Rat prennent cependant leurs sources dans une direction tout à fait opposée. La Rivière-au-Rat remonte jusque dans le voisinage du Vermillon, tandis que la Wessonneau, serpentant à travers la forêt, se tient presque toujours parallèle à la Matawin. Depuis nombres d'années les commerçants de bois ont pris, le long de ces deux rivières des quantités innombrables de billots de pin et Dieu sait quand ces deux riches vallées seront épuisées.

Le St. Maurice nous offre ici, de chaque bord, des plaines unies et fertiles. C'est, sans contredit, la plus belle place du territoire, entre les Piles et la Tuque, pour l'agriculture à présent, et plus tard pour une ville. Il y a ici dix-sept familles qui vivent de la terre, à l'exception de deux ou trois familles sauvages qui s'occupent principalement de la chasse. A la droite du St. Maurice, près de l'embouchure de la Wessonneau et de la Rivière-au-Rat, il y a la ferme de M. Broster logée avec élégance, la ferme de M. Baptist, exploitée par M. Adams, où l'on remarque l'aisance et le confort que l'on peut trouver chez nos meilleurs cultivateurs des vieilles paroisses. Sur la rive gauche, en face de la Rivière-au-Rat, il y a la belle ferme de M. Gouin, tenue avec un ordre parfait par M. Mercure. Il y a ensuite M. Dontigny, qui est un cultivateur à l'aise, M. Bellemare, etc.

Ce groupe d'habitations forme un véritable village au milieu duquel s'élève une fort jolie chapelle catholique. On comprend qu'à la Rivière-au-Rat, il n'est pas facile d'avoir un prêtre résident, ni d'avoir la messe bien souvent ; néanmoins ces braves colons

sont bien heureux d'avoir la messe quatre fois par année, deux fois en été et deux fois en hiver; en été lorsque les missionnaires Oblats qui évangélisent les Tête-de-Boule descendent de leurs missions lointaines et y remontent; en hiver lorsque le missionnaire va faire le tour des chantiers.

Tout annonce ici la vie et l'activité de nos campagnes canadiennes. Le soir que nous avons passé à la Rivière-au-Rat, en nous promenant le long du St. Maurice, vis-à-vis les habitations nous entendions le son du violon et le joyeux sautilllement de la danse. Partout où se trouvent une dizaine de Canadiens on peut être sûr qu'il y a un violon et qu'on y parle de danser. Un bon Canadien qui a marché toute la journée est encore capable de danser toute la nuit. Dans les chantiers même il est rare qu'il n'y ait pas un joueur de violon pour divertir la compagnie durant les longues soirées d'hiver. Où que nous allions, nous restons toujours les mêmes; nous pouvons changer de climat, mais nous ne changeons pas de sentiment.

Les femmes aussi sont à la Rivière-au-Rat ce qu'elles sont un peu partout ailleurs. Elles aiment à parler, à cancaner, à ramasser toutes les histoires; de même que dans nos vieilles localités les femmes connaissent généralement toutes les anecdotes charitables qui peuvent circuler sur le compte du prochain, de même ici les femmes peuvent vous apprendre la vie intime de toutes les familles établies dans le St. Maurice. Et, faut-il le dire? que d'hommes sont femmes sur le chapitre de la médisance!

On attendait avec grande anxiété le curé de Ste. Flore à la Rivière-au-Rat. Il devait se rendre pour bénir l'union matrimoniale d'un couple de l'endroit, mais, pour une raison ou une autre, il n'y a pas encore été. Il y a des intrigues d'amour à la Rivière-au-Rat, comme partout ailleurs. Eh! mon Dieu, nous l'avons dit, le genre humain est toujours et partout le même.

De la ferme de M. Gouin où nous couchons, grâce à une généreuse hospitalité, nous avons devant nous un paysage ravissant. La beauté naturelle du paysage est encore rehaussée par l'éclat du soleil couchant qui disparaît lentement derrière les montagnes au milieu de flots d'or et d'azur. Notre ami B....., épris d'admiration à la vue de ce paysage, sort son papier et ses crayons et va se percher sur une clôture pour prendre un croquis de la Rivière-au-Rat. Mais les maringoins et les brulots ne tardent pas à s'acharner à notre artiste avec une telle furie que l'enthousiasme n'y peut plus tenir et qu'il faut remettre les crayons dans l'étui et les mains dans les poches. Je dois ici une apologie à l'ami B..... que j'ai appelé "prussien." Il prétend que né à Sarlouis, dans la Prusse

Rhénane, et sympathisant pour la France, il ne peut être équitablement rangé dans la Landwehr de M. Bismark. Je n'y retournerai plus.

Ces grandes fermes que possèdent nos marchands de bois à la Rivière-au-Rat et en d'autres endroits du St. Maurice, leur sont d'un immense avantage. Elles leur fournissent à peu près tout le foin dont ils ont besoin. Ainsi M. Baptist n'achète plus de foin pour ses chantiers ; il en a suffisamment sur ses fermes. M. Hall n'en achète presque pas non plus.

Quittons la Rivière-au-Rat, donnons un dernier regard à son beau paysage, à son village, à sa chapelle, à ses fermes luxuriantes, et, en avant ! tous à bord pour la Tuque.

VIII

LA TUQUE.

C'est la dernière journée de notre voyage en montant. Les hommes sont gais et plus alertes que les jours précédents ; ils sentent que nous arrivons au port et que dans quelques heures ils seront au terme du voyage. Aussi, avec quel courage ils surmontent les obstacles ! Ils remontent le Rapide Croche à travers les pointes hérissées des rochers, et parfois il semble que notre embarcation elle-même est obligée de se courber pour glisser entre les rocs qui nous barrent le passage.

En haut du Rapide Croche on se trouve en face de montagnes d'une hauteur vertigineuse. Le malheur, c'est que le feu a dépouillé presque toutes ces montagnes de leurs couronnes de verdure et que l'œil n'aperçoit aujourd'hui qu'un sommet jonché d'arbres secs et triste comme des ruines.

Un colon est établi depuis l'année dernière au pied de ces montagnes, un jeune colon avec sa femme. Les époux St. Laurent sont heureux et même lorsque nous avons passé, une sage-femme de la Rivière-au-Rat était chez le jeune colon dans la prévision d'un accroissement prochain de la population du St. Maurice.

M. A. P. Sweesey est logé plus bourgeoisement, à la Grande Pêche. Sa maison est même peinturlurée. On dirait un *cottage* qu'un banquier s'est fait construire à quelques lieues de la ville pour aller s'y reposer aux jours de grande chaleur. C'est sur la ferme de M. Stoddard que M. Sweesey est si bien logé.

Nous perdons de vue la ferme qui se trouve sur la rive gauche

du St. Maurice et nous nous dirigeons vers les grandes prairies de Quinn, à côté du petit lac, et c'est là que nous prenons un dîner de poisson pêché par nous-mêmes et arrosé par un Bordeaux généreux.

Un instant après nous étions en face de l'embouchure de la petite Bostonais; nous apercevions sa chûte qui dessinait comme une nappe blanchissante au milieu des tertres verts de la montagne; on distinguait aussi les glissoires construites par le gouvernement pour descendre le bois à côté de la chûte.

Devant nous, dans le lointain, nous distinguons la Tuque. C'est une haute montagne à la crête ronde qu'on dirait placée exactement pour fermer le St. Maurice, car à chacun de ces côtés deux autres montagnes s'élèvent à peu près à la même hauteur. Il a fallu de l'imagination aux premiers voyageurs pour baptiser ainsi la Tuque. Il doit y avoir là-dessous quelque autre histoire dont la tradition trop discrète, n'a point voulu nous rendre compte.

Plus nous approchons de la Tuque, moins nous nous soucions de ce qu'il y a à côté de nous. Aussi nous passons l'île Longue et l'île au Goëland, presque sans nous en apercevoir. C'est la Tuque que nous regardons, la baie que le St. Maurice forme en ce endroit, les bouillonnements de la chûte, la maison du gouvernement située sur le haut de la falaise et où demeure M. Blondin surveillant des travaux publics, père de notre estimable concitoyen, M. Pierre Blondin; l'établissement de MM. Ritchie et Cull, au pied de la chûte où dix à douze hommes travaillent à la porte... Voilà ce qui attire notre attention. Nous sentons que nous nous retrouvons dans un poste de la vie civilisée.

M. Blondin était au rivage pour nous recevoir et nous amener chez lui, où nous avons eu pendant près de trois jours l'hospitalité la plus large et la plus gaie qu'on puisse désirer.

Nous étions arrivés vers 4 heures de l'après-midi. C'était justement l'heure où du haut du cap, il était le plus agréable de contempler la Tuque et ses environs. Le soleil se dérochant derrière les hautes cimes de la forêt, projetait une vaste pénombre sur la vallée qui se déroulait devant nous. Mais ce que nous avons vu dans cet après midi n'a cependant rien de comparable à ce qu'il nous a été donné de voir durant la nuit. De bonne heure dans la soirée, avant même de voir le ciel s'obscurcir, le tonnerre fit entendre ses premiers roulements derrière la montagne, du côté du soleil couchant. Bientôt, ces roulements se rapprochèrent de nous insensiblement, le ciel se noircit et les éclairs sillonnent les nuages à mesure qu'ils apparaissent audessus de l'horizon.

Il est impossible de se faire une idée du spectacle qui nous a été donné alors. L'obscurité était complète, la pluie tombait par tor-

rents. L'écho répétait de rochers en rochers les mugissements de la foudre, si bien qu'on eut juré que le tonnerre grondait sans interruption. Les éclairs, décrivant dans la nue leurs cercles capricieux, jetaient de minute en minute leur lumière éblouissante sur l'obscurité mate de la forêt et de la rivière. On eut dit des serpents de feu grillant le sommet des montagnes et se baignant dans les flots. Et nous, nous étions comme dans un nid d'aigles ; nous entendions le tonnerre éclater à côté de nous et nous voyions les éclairs glisser sous nos pieds pour déchirer la plaine.

Le lendemain, un spectacle plus triste nous attendait. En traversant la rivière, au pied de la chute, nos hommes trouvèrent un cadavre mutilé par les corbeaux et par le frottement sur les rochers. Ce cadavre est celui d'un pauvre jeune homme du nom de Regnière, de St. Etienne, noyé le printemps dernier au service de M. Baptist. C'était à l'époque de la *drive*. Ils étaient quatre dans un canot. Un peu au-dessus des Grandes Pointes, dans le Rapide Blanc, le canot fut entraîné par le courant. Regnière vit le danger sans pouvoir l'éviter. Ils étaient près du rivage. Regnière empoigna les branches, arrêta le canot dans son élan et dit à ses camarades de se sauver. L'un d'eux se sauva en effet ; les deux autres n'eurent pas le temps. Attiré par le gouffre, le canot tourna et s'engloutit dans l'abîme avec ses trois victimes : Regnière, Marchand et Rouillard. Les cadavres de Marchand et de Rouillard ont été retrouvés peu de temps après l'accident audessus de la Tuque et inhumés là.

Il s'agissait de pourvoir également à l'inhumation de Regnière. Rien n'effraie tant notre instinct d'homme et de chrétien que l'idée de voir un cadavre resté à la voirie. On creusa un trou dans le sable et les restes mortels du brave jeune homme, qui s'était dévoué dans l'espoir de sauver ses camarades, y furent déposés. Une petite croix de bois indique l'endroit.

Du moment que la glace prend, l'automne, les bourgeois font exhumer ces cadavres et les font descendre au cimetière de la paroisse natale.

Cette vie de *drivers* est extrêmement périlleuse et il est encore étonnant qu'il ne s'en noie pas plus souvent, quand on songe surtout à la bravoure imprudente de presque tous ces hommes.

La chute de la Tuque n'a point l'ampleur, ni l'éclat de la grande cataracte de Shawenigan. Néanmoins elle est belle ; elle a une quarantaine de pieds de haut et la masse d'eau, avant de se jeter dans le gouffre bouillonnant, se précipite en vagues moutonnantes, entre deux rochers escarpés, la longueur de trois ou quatre arpents. Le St. Maurice devient tout étroit, à la tête de la chute,

de telle sorte que l'on dirait d'un canal construit dans le roc vif. C'est peut-être de l'aspect même de ce canal que la place a pris le nom de la Tuque, plutôt que de la forme très indécise de la montagne.

On rapporte que quatre chevaux ont passé dans cette chute et que tous quatre ont survécu à ce saut périlleux. Il ne faudrait pas recommencer l'expérience tous les jours, sans doute.

C'est bien ici qu'est la tête de la navigation à vapeur sur le St. Maurice. Plus haut il sera difficile d'y mettre jamais des bateaux. Mais des Piles à la Tuque — 70 milles — le St. Maurice est fait exprès pour les bateaux à vapeur. Il y a tout le temps un chenal parfaitement suffisant, même dans les eaux basses de l'été.

Un grand avenir est réservé à la Tuque. Il y aura là une ville avant longtemps. Qu'on ne s'en moque point. Qui aurait dit, il y a trente ans, que St. Christophe, Stanfold, Somerset seraient ce qu'ils sont aujourd'hui ! Dans un avenir prochain tout le commerce du haut du St. Maurice se concentrera à la Tuque.

Il est impossible de voir de plus beaux terrains pour l'agriculture que la vallée qui s'étend depuis la tête de la Tuque jusqu'à l'embouchure de la Croche en passant devant la Bostonais. C'est une vaste plaine, unie comme les terres de la Banlieue de Trois-Rivières. MM. Armstrong et Elliott ont là, à l'embouchure de la Croche, une ferme extrêmement riche. Les terres de la vallée de la rivière Croche ont une réputation bien établie aujourd'hui parmi les gens qui s'occupent des affaires du St. Maurice. Il y a quelques années, un homme de Trois-Rivières, plus habitué à la vie d'aventure qu'à celle de cultivateur, arrivait de Californie, sans rapporter la moindre parcelle des mines d'or de cette riche contrée. La fantaisie lui prit de se faire colon. Il emprunta de l'argent, acheta les choses indispensables et s'en alla s'établir au fond de la Croche, à près de 150 milles d'ici. Aujourd'hui cet homme possède une ferme d'une très grande valeur, il a tous les instruments d'agriculture perfectionnés et il ne doit rien. Ce brave colon est M. Adolphe Larue. En face de la ferme de M. Larue, M. Blondin en possède une autre aussi très-florissante.

C'est un projet rêvé depuis longtemps de relier le St. Maurice au lac St. Jean par la vallée de la Croche. Il est certain qu'il s'établira prochainement des communications faciles entre le territoire du Saguenay et le nôtre. De tout temps les sauvages ont fait ce trajet très fréquemment. La distance n'est pas considérable.

Autrefois on se servait du St. Maurice pour aller au Saguenay et même pour aller à la Baie d'Hudson. On voit en plusieurs endroits de l'histoire du Canada, sous la domination française, des

corps expéditionnaires partir de Trois-Rivières et aller par le St. Maurice attaquer les Anglais au milieu des glaces de la Baie d'Hudson.

A l'heure qu'il est, on se contente de remonter le St. Maurice jusqu'à Weymontachaigne et Kikendache.

IX

FRANÇOIS LACROIX ET LES TÊTES-DE-BOULE.

Nous étions à examiner le magnifique panorama que la rivière offre à nos regards au-dessus de la Tuque, lorsqu'un point noir commença à grossir, sur l'eau, à côté des estacades du gouvernement. C'était un canot d'écorce que guidait M. François Lacroix, gardien des travaux du gouvernement à l'Iroquois, vingt-cinq milles au-dessus de la Tuque. En quelques minutes, M. Lacroix fut à nous, accompagné d'un jeune sauvage. M. Lacroix est grand chasseur devant Dieu et bon guide; où il ne passera point personne n'a besoin d'essayer. Sa réputation cependant n'égale pas encore celle de Plamondon qui arrêta un canot tout court au milieu d'un rapide et glissait comme une anguille à travers les rochers.

M. François Lacroix a épousé, il y a une dizaine d'années, Marguerite Jane Parker, fille d'un employé de la compagnie de la Baie d'Hudson et d'une sauvagesse. Aussi Marguerite parle cinq ou six idiomes sauvages et peut nous dire le nom de tous les Têtes-de-Boule. A Coucoucache et Weymontachaigne il y a environ 60 familles sauvages; à Kikendache une vingtaine de familles ne relevant pas de la même tribu. Coucoucache (île du Hibou) est le premier dépôt de la compagnie de la Baie d'Hudson; Weymontachaigne (Bellevue) est la résidence de M. George McKenzie, premier facteur de la compagnie dans le St. Maurice. A Kikendache (anse au gros cyprès) les sauvages appartiennent surtout aux tribus qui dominent dans la région du Saguenay.

La compagnie de la Baie d'Hudson, bien loin d'être affaiblie par l'abolition légale de son privilège, semble déployer une vigueur nouvelle. Non contente des postes qu'elle a déjà dans le St. Maurice, elle est en frais d'en établir un autre sur la Manouan (Rivière aux œufs).

Il faut dire aussi que les intérêts de la compagnie sont bien servis par la popularité de son principal agent, M. McKenzie. P

sieurs familles des îles Hybrides, les O'Keene, entre autres, sont établies à Weymontachigne avec M. McKenzie. Ils y font de l'agriculture — à 200 milles au nord de Trois-Rivières — qui réussit parfaitement.

Malgré les efforts des missionnaires les sauvages ne peuvent s'habituer à cultiver la terre; ils aiment mieux continuer la vie nomade de leurs ancêtres et ne vivre que des chances de la chasse et de la pêche. Il est consolant toutefois de constater que, après avoir subi pendant longtemps une période de décroissement, la population des Têtes-de-Boule augmente à présent d'année en année.

Le Tête-de-Boule est naturellement intelligent, quoiqu'enclin à la paresse et à l'ivrognerie. Ainsi presque tous les sauvages savent lire. Comment l'apprennent-ils? Le missionnaire leur donne quelques leçons et leur laisse un livre. Quand le missionnaire revient, au bout d'un an, son élève peut lire son livre d'un bout à l'autre sans hésiter. Tous appartiennent au christianisme. Ils ont de singulières notions d'honneur. Ils crèveront de faim plutôt que de dérober un sac de lard ou de farine. Mais s'ils sont endettés envers quelqu'un, ils auront recours à toutes les subtilités pour s'exempter de le payer. Ceux qui font avec eux la traite des pelleteries en savent quelque chose.

La plus grande plaie de la vie sauvage, c'est l'ivrognerie. Il y a des moments surtout où pour une bouteille de *sketewago* (whisky), vous obtiendrez du sauvage tout ce que vous voudrez, l'honneur de sa famille aussi bien que le fruit d'une chasse laborieuse.

Les Tête-de-Boule, fragment de la grande nation algonquine, n'ont pas encore perdu leur organisation traditionnelle. Le chef de la tribu se nomme présentement Bédigoë.

Quel sort est réservé à ces tribus sauvages? déjà elles sont mêlées aux blancs et il est probable qu'elles fuiront, au bout de plus ou moins de temps, par se laisser absorber complètement par la race blanche.

X

QUELQUES CHIFFRES.

Il y a à la Tuque des travaux considérables exécutés par le gouvernement afin d'aider au développement du commerce de bois. Ces travaux n'ont été terminés d'ailleurs qu'en 1855.

Il n'y a pas longtemps que le gouvernement s'occupe du St.

Maurice. Avant 1850, cet immense et riche territoire n'était connu que des chasseurs et des bêtes fauves, lorsque des hommes entreprenants s'avisèrent d'exploiter le bois de construction. En peu de temps l'attention fut éveillée et le gouvernement vint généreusement à notre aide. En 1852 il fit construire simultanément les ouvrages dispendieux qui se trouvent à l'embouchure du St. Maurice, aux chûtes des Grès, de Shawenigan et de la Grand'mère. Ouverts au printemps de 1853, ces travaux donnèrent une impulsion vigoureuse au commerce de bois. Encouragé par ces premiers résultats, le gouvernement fit faire ensuite les travaux de la Tuque en 1855, ceux des Petites Piles en 1863 et ceux du Remous Plamondon en 1866. En 1856 et 1857, pendant que le bateau à vapeur de la maison Philipp, Norcross & Cie faisait le service entre les Grandes Piles et la Tuque, le gouvernement avait fait creuser le Rapide de la Manigance.

On calcule, à l'heure qu'il est, qu'il y a sur le St. Maurice 44,000 pieds d'estacades ; 1,000 pieds de glissoires ; 3,300 pieds de barrages et jetées latérales.

Sur le Vermillon, le gouvernement n'avait pas voulu d'abord faire de travaux ; des commerçants de bois ont fait à leurs frais audelà de 2,500 pieds d'estacades et de 500 pieds de glissoires. Ces travaux s'étendent depuis le confluent du Vermillon avec le St. Maurice jusqu'à cinq milles plus haut. Mieux avisé le gouvernement a fait l'acquisition de ces travaux en 1866, et c'est là, à l'Iroquois, que demeure M. François Lacroix, nommé gardien par le ministère des Travaux Publics.

Tous les travaux exécutés dans le St. Maurice ont coûté à peu près \$300,000. Il faut dire aussi que le gouvernement a retiré un joli denier, au moyen de ses taxes sur le commerce de bois. L'argent employé dans les améliorations sur le St. Maurice est un argent pour le gouvernement placé à gros intérêts. Le commerce de bois tend toujours à prendre des proportions de plus en plus prodigieuses. Ainsi, nos marchands de bois vont aujourd'hui chercher des billots jusqu'au fond de la Rivière Manouan. Et comme le bois de construction devient de plus en plus rare aux Etats-Unis, il est probable qu'on finira par aller chercher jusqu'aux pins rabougris qui se trouvent dans le voisinage de Weymontachaigne. Autrefois on ne prenait que le beau pin, parfaitement clair. Aujourd'hui on prend l'épinette. Bientôt on prendra la pruche.

De même, depuis cinq ou six ans, les terres à bois de construction ont pris une valeur nouvelle à laquelle on n'aurait pas voulu songer naguère. Ainsi, les *limites* de M. Broster qui, il y a cinq

ans, valaient à peu près \$20,000 sur le marché monétaire, se vendront aujourd'hui près de \$100,000.

Supposons pour un instant que les terres données par la province de Québec à la compagnie du chemin de fer du nord augmentent de valeur dans la même proportion. Tous les actionnaires feront fortune et les municipalités qui souscrivent pourront alors vivre de leurs rentes.

XI

LE RETOUR.

Nous étions à causer de toutes ces choses, sur le haut de la montagne de la Tuque, lorsqu'on donna le signal du départ, le dimanche vers dix heures de l'avant-midi. C'est une bagatelle que de descendre de la Tuque. Nous avons mis quatre jours à monter ici. Eh bien ! nous allons partir tard aujourd'hui et demain soir nous nous coucherons de bonne heure à Trois-Rivières.

En descendant de la Tuque, nous voulions voir un peu plus de pays qu'en montant. Il fallut arrêter un instant, à la Rivière-au-Rat, à la ferme de M. Baptist, où M. Adams voulait absolument nous faire dîner.

Nous avons hâte de continuer, nous n'acceptâmes qu'un verre de lait. Joyeux spectacle ! C'était un dimanche. Toutes les jeunes du village (nous l'avons dit, la Rivière-au-Rat possède un véritable village) s'en allaient aux bluets dans une grande chaloupe

Les quadrilles

Les chansons

Mèlent filles

Et garçons.

Les chansons surtout. Avec quel joyeux entrain, ils chantaient les refrains les plus populaires parmi les voyageurs du St. Maurice. Ces refrains ne sont pas tous d'une moralité irréprochable, mais enfin on y est habitué par là et l'on n'est pas bégueule.

Le soir venu, nous couchons dans un chaland, à la tête du rapide de la Manigance. Rien de plus commode après tout que ces chalands. On y fait la cuisine, on y met la table, l'on mange et dort comme père et mère.

Les étoiles brillaient encore au firmament, les premiers rayons du jour se montraient à peine du côté de l'Orient, que déjà nous étions en route, nous sautions le Rapide et voguons la galère vers les

Piles. Au lieu de débarquer aux Grandes Piles où nous étions embarqués, nous faisons le Portage par le côté Est et nous reprenons la rivière pour descendre jusqu'à la Baie de Shawenigan. Un peu plus bas que les Grandes Piles se trouvent les Petites Piles, autre rapide un peu moins fort. En arrivant à ce rapide, nos compagnons sautent sur le rivage, afin d'alléger l'embarcation. Je reste dans le canot, décidé à connaître les émotions que l'on éprouve en tombant dans ces passes périlleuses. En un clin-d'œil, les hommes qui guident le canot, saisissent le fil de l'eau, visent la direction qu'il faut prendre, et nous voilà dans le courant. Nous volons sur l'eau, le canot glisse avec la rapidité d'un engin lancé à toute vapeur. "Force à droite ! force à gauche ! crie l'homme de l'avant à celui de l'arrière. Prends garde au remous !

"Une roche, défions-nous..... C'est fait... hurrah pour nous autres !"

En effet, nous avons sauté le rapide en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter.

Nos camarades reprennent leur place et nous arrivons de bonne heure à la Grand'Mère, chez M. Lacroix, surveillant de travaux du gouvernement en cet endroit.

La chute de la Grand'Mère n'a que 40 pieds de haut, mais elle présente une des scènes les plus pittoresques qu'il soit possible de voir. Evidemment travaillé par des soulèvements volcaniques, le St. Maurice forme en cet endroit plusieurs petites îles et laisse voir ça et là quelques rochers escarpés. En plein milieu de la chute sort de l'onde bouillonnante un bloc de rocher taillé en forme de muraille et montre du côté de l'Est le profil parfaitement dessiné d'une vieille femme. On dirait une apparition fantasmagorique sortant en plein jour du pays des songes. Il semble même qu'on reconnait les traits d'une femme sauvage, d'une *squaw*. Le nez effilé, le menton un peu pointu, la bouche un peu entrouverte, le front dénudé, la ressemblance est frappante. Le ciseau du sculpteur n'aurait pu faire mieux. On comprend après cela pourquoi les voyageurs ont baptisé cette place la Grand'mère.

Jadis, quelques loustics avaient placé dans la bouche de la *Grand'Mère* une pipe monumentale. L'œuvre des hommes a disparu, mais l'œuvre du Sculpteur éternel est impérissable.

C'est ici, sur une pointe qu'on nous montre que le fils du gouverneur Head s'est noyé en se baignant. Pauvre jeune homme, il n'avait que vingt ans, une santé florissante, un avenir souriant. Projets, espérances, amours, tout s'est englouti là, à quelques pas du rivage, sous les yeux du père éploré.

Cette noyade et celle de M. Harper, missionnaire ont eu beaucoup

de retentissement dans le pays. M. Harper s'est noyé plus haut que la Tuque, à l'endroit qu'en appelle les Grandes Pointes. Une épitaphe écrite sur la souche d'un pin indiquait la place. Il y a trois ou quatre ans, cette épitaphe a été détachée de la souche, copiée sur une autre et envoyée au frère du regretté missionnaire, à M. Harper, ancien curé de St. Grégoire.

Que d'autres cadavres ignorés les flots du St. Maurice ont roulés dans leur cours !

Chose singulière ! Pour faire des soldats, les canadiens ne sont pas plus braves que les autres. Mais pour faire des expéditions aventureuses, pour tenter des coups hardis, pour travailler impas-sibles au milieu des plus grands périls, ils n'ont pas leurs égaux. Les étrangers qui visitent notre pays en hiver, sont émerveillés de la hardiesse de nos canotiers qui traversent le St. Laurent au milieu des glaces et des tempêtes. Un évêque français, missionnaire au nord ouest, me disait un jour qu'il ne connaissait que les canadiens et les Métis pour faire une pareille besogne.

Mais dans la saison du printemps, sur le St. Maurice et sur l'Ot-tawa, ces périls font en quelque sorte partie intégrante de la vie habituelle de notre population laborieuse.

Après avoir quitté la Grand'Mère, nous sautons le rapide des Hêtres, pas plus formidable que les Petites Piles, mais beaucoup plus embarrassé. C'est ici, non loin de ce rapide, que la seigneurie du Cap de la Magdeleine traverse sur le côté ouest du St. Maurice.

Le paysage est ravissant. Les bords de la Rivière sont moins escarpés qu'ailleurs et nous laissent voir d'immenses plaines fertiles. De temps en temps, un îlot coquet se berce mollement au milieu de la rivière comme un nid d'alcyon sur l'océan. Plus loin, des îles, de véritables îles, propres à la culture, rompent la monotonie des aspects de la rivière. En approchant de la chute de Shawenigan surtout, nous trouvons un groupe d'îles charmantes. Il y en a une dizaine. On pourrait appeler cette place les Dix-îles comme on en a appelé une autre, sur le St. Laurent, les Mille-îles.

Est-ce une illusion d'optique dont les savants se moqueront ? A un demi-mille environ de la grande cataracte, il nous semble que les flots forment une ondulation très-accentuée, que le courant, attiré par la chute, s'élève à un niveau plus élevé au lieu d'aller en descendant suivant les règles ordinaires.

Enfin, nous entendons tout près de nous le mugissement de la chute, nous voyons l'hôtel Turcotte, nous y sommes arrivés.

Parlerai-je de la chute Shawenigan ? La chose n'est point facile. Il nous faudrait un artiste de premier ordre pour rendre à cette chute la justice retentissante que Chateaubriand a rendue à celle

de Niagara. Nous attendons cet artiste. En l'attendant, nous invitons ceux qui ont admiré Niagara à venir voir sa digne rivale.

C'est en descendant à côté de la chute, pour traverser la baie, que j'ai bien compris l'origine du mot *Shawenigan*, telle que me l'avait expliquée M. Francis Lacroix qui sait le sauvage comme son *Pater*. Le vrai mot est *Shabonigan*, portage fait en faine. En effet, c'est bien cela, ce portage a des arrêtes aigues qui, pour les hommes des bois, font penser à la conformation du fruit du hêtre. *Shabonigan*, qu'en dites-vous, cela sonne mieux que *Shawenigan* ?

Aussitôt que nous eûmes traversé la Baie, M. Arthur Rousseau vint nous recevoir au rivage. M. François Rousseau et son fils, M. Arthur Rousseau, sont surveillants des travaux du gouvernement à la chute. Nous n'avons pas besoin de vanter leur courtoisie, les touristes qui vont à la Chûte en savent quelque chose. Aussi, nous n'avons pas été surpris de trouver la table mise sur le rivage exprès pour nous restaurer. Il était alors quatre heures. A neuf heures du soir, nous étions à Trois-Rivières, huit jours après notre départ, contents, enchantés de notre excursion, pas fâchés cependant de retrouver le *chez-soi,—home, sweet home!*

E. GÉRIN.

Trois-Rivières, septembre 1871.

BALLADE.

On me dit un jour, Zéraldine,
Qu'on entendait sur la colline
Des bruits mélodieux,
Et que l'écho lointain des landes
Redisait de vieilles légendes
Chères à nos aïeux.

J'écoutai longtemps, Zéraldine,
A l'heure où le soleil décline
Ces confuses rumeurs.
J'étais là, debout sur la dune,
Et le disque blanc de la lune
Me versait ses lueurs.

Parfois sur les champs, Zéraldine,
Le ciel secouait la bruine
En gouttes de cristal,
Et parfois des nuages sombres
Couvraient de leurs sinistres ombres
Les profondeurs du val.

Alors j'entendais, Zéraldine,
Gronder le flot de la ravine
Sur son lit de cailloux ;
Ces bruits retentissants et glauques
Se mêlaient aux hurlements rauques
Des dogues en courroux.

Alors je sentais, Zéraldine,
 Peser soudain sur ma poitrine
 Un cauchemar cruel.
 Puis, quand la nue ouvrait ses voiles,
 Moi, sous la clarté des étoiles,
 J'ouvrais mon âme au ciel.

Ah ! c'est que, vois-tu, Zéraldine,
 Le front de l'homme s'illumine
 Sous un rêve enchanteur.
 Mais le moindre vent d'orage,
 Une ombre, un vague présage
 Trouble notre bonheur.

C'est que l'avenir, Zéraldine,
 Vers lequel chacun s'achemine
 Est un monde inconnu ;
 On marche : et l'espoir et le doute
 Nous précèdent sur cette route
 Par où nul n'est venu.

Mais il est aussi, Zéraldine,
 Un sentiment qui prend racine
 Dans le cœur des humains ;
 Il fleurit, et comme un doux baume
 Il verse son plus pur arôme
 Sur nos jours incertains.

Et ce sentiment, Zéraldine,
 Il veut dire flamme divine,
 Il s'appelle l'amour.
 C'est ce mot que dit le zéphire ;
 Tout ce qui vit et qui soupire
 Le redit tour-à-tour.

Ce mot enivrant, Zéraldine,
 Le pâtre, sur sa mandoline,
 L'a chanté plusieurs fois ;
 La châtelaine et l'andalouse
 L'ont dit dans leur fierté jalouse
 Au chevalier courtois.

Le pauvre marin, Zéraldine,
 L'a redit, sur sa brigantine,
 Aux flots des vastes mers ;
 Orphée en pleurs et le front blême,
 L'a chanté par le monde et même
 Jusqu'au seuil des enfers.

Lorsqu'à tous les vents, Zéraldine,
 Ma muse, abeille qui lutine,
 Murmure ce doux mot,
 Je hoche la tête, je tremble
 Et dans mon trouble vague il semble
 Que j'entends un sanglot.

Si tu demandais, Zéraldine,
 Avec ton œil noir qui fascine,
 Pour qui bat mon cœur ;
 Je sentirais naître en mon âme
 Une mystérieuse flamme
 Qui me rendrait rêveur.

N'as-tu pas compris, Zéraldine,
 Ce trouble sous lequel s'incline
 Mon front pâle et brûlant ?
 Il est des heures de tempêtes ;
 Souvent nos plaisirs et nos fêtes
 S'achèvent tristement.

Et moi, je songe, Zéraldine,
 Croyant voir, comme une ruine,
 Crouler mes rêves d'or ;
 Car souvent nos pensers sans nombre
 Ressemblent au vaisseau qui sombre
 Sur les glaces du nord.

Et puis, las de tout, Zéraldine,
 Je vais sous les fleurs d'églantine
 Reposer mes esprits :
 Là, le calme vient dans mon âme
 Lorsque j'entends le vent qui brame
 Et vois l'astre des nuits.

Là, si je cueillais, Zéraldine,
 La rose fraîche et purpurine,
 Ornement du vallon ;
 Je n'offrirais point ses pétales
 Au souffle bruyant des rafales
 Sans y graver ton nom.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

Aut de 1895-1892
P. 22

LOUIS JOLIET.

(Suite.)

Ce discours fini, le capitaine illinois se leva pour y répondre, et tenant la main sur la tête d'un petit esclave qu'il leur donnait : "Robe-Noire, et toi aussi, Français, dit-il, je vous remercie de ce que vous prenez tant de peine pour nous venir visiter. Jamais la terre n'a été si belle ni le soleil si éclatant qu'aujourd'hui ; jamais notre rivière n'a été si calme ni si nette ; vos canots, en passant, l'ont nettoyée de tous les rochers ; jamais notre pétun n'a eu si bon goût ni nos blés n'ont paru si beaux que nous les voyons en ce moment. Voici mon fils que je te donne, dit-il au Père, pour te faire connaître mon cœur. Je te prie d'avoir pitié de moi et de toute ma nation. Tu connais le grand Génie qui nous a tous faits, tu lui parles, tu entends sa parole ; demande-lui qu'il me donne la vie avec la santé, et qu'il vienne demeurer avec nous se faire connaître." Cela dit, il mit le petit esclave près des deux Français, puis, par le présent d'un calumet, il leur témoigna l'estime qu'il faisait du gouverneur du Canada. L'objet du troisième présent fut de les avertir des dangers auxquels ils s'exposaient. Les Illinois, comme les Miamis, voulaient détourner les découvreurs de passer outre.

Un grand festin suivit le conseil ; là nos deux voyageurs eurent à subir les épreuves d'une cuisine sauvage, où ils durent se laisser servir comme des enfants.

Le premier mets fut de farine de blé-d'Inde bouillie avec de l'eau et assaisonnée de graisse. Cela s'appelle de la sagamité. Une

espèce de maître de cérémonies, s'approchant d'eux avec une cuiller pleine de cette bouillie, qu'il avait prise dans le grand plat de bois qui le contenait, la leur présenta par trois ou quatre fois à la bouche. Le second plat contenait trois poissons. Le même homme en prenant quelques morceaux pour en ôter les arêtes, souffla dessus pour les refroidir, puis il les leur mit dans la bouche, comme il avait fait de la sagamité. Vint pour troisième service un plat sur lequel était étendu un chien qu'on venait de tuer, mais il fut retiré, sur ce que le Père et Joliet dirent qu'ils n'en mangeaient point ; ils ne purent faire le même refus d'une pièce de bœuf sauvage dont les morceaux les plus gros leur furent présentés, tout comme les mets précédents.

Un tel festin n'était pas de nature à retenir par son goût nos Européens. Le père Marquette et Joliet ne demandèrent donc pas mieux que d'aller visiter le village, qu'ils trouvèrent d'environ 300 cabanes.

Pendant qu'il marchaient par les rues, un orateur ne cessait de haranguer, pour obliger tout le monde à les voir sans leur être importuns, partout on leur offrait des présents : c'étaient des ceintures, des jarretières et autres ouvrages faits de poil d'ours et de bœuf, teints en rouge, en jaune et en gris ; mais comme ces cadeaux n'avaient rien de considérable, ils ne s'en chargèrent point et ils rentrèrent dans la cabane du capitaine pour y dormir.

Le lendemain, ils prenaient congé de lui, avec promesse de repasser par son bourg dans quatre lunes. Il les accompagna jusqu'à leurs canots, auxquels plus de 600 personnes les venaient reconduire manifestant, par toutes sortes de manières la joie que la visite des deux Français leur avait causée. Ils admiraient aussi leurs petits canots, n'en ayant jamais vu de semblables.

Le 26 juin donc, nos voyageurs quittèrent les Illinois vers les trois heures après midi, et se mirent à descendre la rivière.

Comme ils cotoyaient des rochers affreux pour leur hauteur et leur longueur, ils aperçurent sur un de ces rochers deux monstres peints de vert, de rouge et de noir ; ils commencèrent par en être effrayés, autant que les sauvages les plus hardis, qui n'osaient pas arrêter longtemps les yeux sur eux.

Ces monstres avaient en tête deux cornes, comme des chevreuils, un regard horrible, la barbe semblable à celle d'un tigre ; leur face avait quelque chose de l'homme, mais leurs corps étaient couverts d'écailles et ils avaient une queue si longue, qu'elle faisait tout le tour de leurs corps, passait par-dessus leurs têtes, retournait entre leurs jambes et finissait en queue de poisson.

Joliet et le Père Marquette vogaient paisiblement sur une belle eau claire et dormante, s'entretenant sur ces monstres, lorsqu'ils entendirent heureusement le bruit d'un rapide dans lequel ils allaient tomber. Rien de plus affreux : un embarras de gros arbres entiers, de branches, d'îlots flottants sortait de l'embouchure d'une grosse rivière avec une telle impétuosité, que vouloir le traverser c'était s'exposer au plus grand des dangers. L'eau de cette rivière, toute bourbeuse, blanchissait le Mississipi.

Joliet et le Père étaient à l'embouchure du Missouri dans le Mississipi ; ils apprirent plus tard qu'elle venait de fort loin du côté du nord-Ouest, ce qui leur donna lieu de penser que l'on pourrait remplir par cette rivière la mission dont Talon et le comte de Frontenac avaient chargé Joliet, c'est-à-dire de découvrir un passage à la mer Vermeille ou de Californie.

Les sauvages leur apprirent, en effet, qu'en remontant le Missouri qu'ils appelaient Pekitanoni, à cinq ou six journées de là, on trouvait une belle prairie de 20 à 30 lieues de long, disant que si on la traversait dans la direction du nord-ouest pour gagner une petite rivière qui avait son cours au sud-ouest pendant 10 au 15 lieues, cette seconde rivière menait à un petit lac d'où sortait une troisième rivière, celle là profonde et allant au couchant, où elle se jetait dans la mer.

Les canoteurs, après avoir heureusement échappé au rapide, reprirent leur route au sud.

A vingt lieues environ, ils atteignirent un endroit où les indiens rapportaient qu'un *manitou* dévorait les passants. Cette superstition leur venait de la terreur que leur causait le bruit des eaux qui se dégorgeaient dans une petite anse de rochers haute de vingt pieds ; “ le courant de la rivière, étant repoussé contre celui qui le suit et arrêté par une île voisine, est, dit le père Marquette, contraint de passer par un petit canal, ce qui ne se fait pas sans un furieux combat de toutes ces eaux qui repoussent les unes sur les autres avec un grand tintamarre.”

Nos Français bravèrent le manitou et trouvèrent à quelque distance de là, une rivière venant du Levant, nommée Onabaskigou, déjà découverte par le Cavalier de la Salle, et que Joliet marque dans sa carte. Ces détails que le Père Marquette donne sur les Chaouanons, nation qui occupe cette rivière, sont également peut-être un souvenir des premières explorations du grand découvreur normand. Les Chouanons, dit-il, sont en si grand nombre, qu'en un quartier on compte jusqu'à 23 villages et 15 en un autre, assez proches les uns des autres.

En continuant leur chemin, Joliet et le Père Marquette commencèrent à voir sur le bord du fleuve des cannes ou gros roseaux d'un vert fort agréable, très-hautes, et en si grande quantité que les bœufs sauvages avaient peine à les forcer.

Mais ici la route commença aussi à présenter des ennuis et des dangers que nos voyageurs n'avaient pas encore rencontrés.

Ils furent contraints d'abord de se défendre des rayons du soleil, puis des maragouins, et à cette intention ils firent sur le fleuve une espèce de cabane, avec leurs voiles. Ils naviguaient ainsi, se laissant aller au courant de l'eau, lorsqu'ils aperçurent à terre des sauvages armés de fusils, qui les attendaient. Pendant que nos Français se mettaient en défense, le père Marquette présenta aux Indiens son calumet empanaché et leur parla en huron; il lui répondirent par un mot qui lui semblait déclarer la guerre. Heureusement il n'en était rien, ils invitaient au contraire les Français à s'approcher et à débarquer. Joliet et le père se rendirent à leur demande, les Indiens allèrent dans leurs cabanes où ils leur offrirent à manger du bœuf sauvage, de l'huile d'ours et des prunes blanches qu'ils trouvèrent excellentes. Ces indiens avaient les cheveux longs et étaient tatoués comme les Iroquois; quant aux femmes, leur coiffure et leurs vêtements avaient plus d'analogie avec ceux des Huronnes.

Nos découvreurs remarquèrent avec un certain étonnement que ces indiens avaient des fusils, des haches, des houes, des couteaux, de la rassade, des bouteilles de verre double. Comment se les procuraient-ils? Ils leur firent entendre qu'ils achetaient leurs étoffes et toutes leurs autres marchandises à des Européens qui étaient du côté de l'est, et que ces Européens avaient des chapelets et des images, qu'ils jouaient des instruments. Ils ajoutèrent qu'il n'y avait plus que dix journées jusqu'à la mer.

Ces avis firent reprendre aux découvreurs l'aviron avec une nouvelle ardeur.

Dans cette partie de leur course, l'aspect du pays changeait encore à mesure qu'ils avançaient. Les deux côtés de la rivière étaient bordés de cotonniers, d'ormes et de bois d'une hauteur et d'une grosseur extraordinaires. Ils n'apercevaient plus de prairies, mais le beuglement des buffles qu'ils entendaient, les cailles qui volaient au bord de l'eau leur faisaient penser que des prairies n'étaient pas éloignées. Un petit perroquet, ayant la tête moitié rouge et moitié jaune, le cou jaune et tout le corps vert, vint tomber sous leur plomb.

Ils étaient ainsi descendus environ à la hauteur de 33e de lati-

tude, quand leurs yeux furent frappés du spectacle d'un village campé sur le bord de l'eau.

Ces rencontres, incertaines comme elles l'étaient, leur causaient toujours de l'inquiétude. Or ils entendaient de loin les sauvages s'animant au combat par leur cris continuels ; ils les voyaient armés d'arcs, de flèches, de massues et de boucliers, se mettant en état de les attaquer par terre et par eau. Nos Français invoquèrent la Vierge protectrice de leur voyage. Cependant une partie des Indiens s'embarquait dans de grands canots de bois, les uns pour monter la rivière, les autres pour la descendre ; ils se proposaient évidemment de couper le chemin, ou d'envelopper nos découvreurs de tous les côtés, tandis que ceux qui étaient à terre allaient et venaient comme pour commencer l'attaque. Quelques jeunes gens se jetèrent à l'eau pour se saisir du canot dans lequel était le Père. Par bonheur le courant les contraignit de regagner la terre ; un d'eux leur jeta sa massue qui passa par-dessus leurs têtes sans les atteindre. Tous ces actes hostiles avaient lieu, quoique le Père ne cessât de leur présenter son calumet, en signe de paix, mais quelques gestes qu'il fit pour signifier que ni lui ni ses compagnons ne venaient pour leur faire la guerre, l'alarme continuait toujours, et l'on se préparait déjà à leur lancer des flèches de toutes parts, quand des vieillards, venus sur le bord de l'eau, reconnaissant le calumet qu'ils n'avaient pu distinguer de loin, arrêtrèrent les jeunes gens. Ceux-ci jetèrent alors leurs arcs et leurs carquois dans les canots de nos Français, y entrèrent et les firent approcher de terre, où le Père Marquette avoua que lui et ses compagnons ne débarquèrent pas sans crainte.

Le commencement de l'entrevue fut difficile. On dut s'expliquer par gestes, personne n'entendant aucune des langues que parlait le missionnaire. Toutefois on finit par se comprendre, à peu près du moins, au moyen d'un vieillard qui parlait un peu l'illinois, et qui expliqua les paroles que le Père, suivant la coutume, accompagna de présents.

Ce village, qui s'appelait les Mitchigamea, se contenta de répondre au Père que le village des Akansas, situé à huit ou dix lieues au sud de leur nation—leur enseignerait le chemin de la mer.

Néanmoins leur hospitalité fut meilleure que n'avait été leur accueil. Ils offrirent à nos Français de la sagamité et du poisson, puis le repos pendant la nuit.—Ceux-ci l'acceptèrent, mais en se tenant sur leur garde ; et le lendemain de grand matin, ils s'embarquaient avec le vieillard qui, la veille, leur avait servi d'inter-

prête.—Un canot, dans lequel se trouvaient dix sauvages, les précédait à quelque distance.

Comme les trois canots étaient à une demi-lieue de l'endroit où ils se rendaient, il en vint à leur rencontre deux autres, dans l'un desquels celui qui les commandait était debout, faisant, suivant la coutume du pays, plusieurs gestes avec le calumet qu'il tenait en main.

Il arriva ainsi près des voyageurs en chantant d'une manière assez agréable, puis, ainsi qu'il leur avait été fait ailleurs, il leur offrit à fumer, leur présenta de la sagamité, du pain de maïs dont ils mangèrent un peu ; ensuite il regagna son village, en leur faisant signe, dit le Père, d'y venir doucement après lui.

Lorsqu'ils y arrivèrent, ils trouvèrent qu'on leur avait préparé sous l'échafaud du chef des guerriers une place propre et tapissée de belles nattes de joncs—sur lesquelles on les fit asseoir.—Autour d'eux étaient les anciens, les guerriers, la foule se tenait par derrière.

Ce peuple se nommait les Akansas ; ils étaient nus, avaient les cheveux courts, portaient à leur nez et à leurs oreilles de la rassade ; les femmes, vêtues de méchantes peaux, avaient pour toute parure les deux tresses de leurs cheveux qu'elles jetaient derrière leurs oreilles.

La nation assemblée, il s'agissait de parler, mais nos découvreurs allaient-ils rencontrer le même obstacle que dans la nation d'où ils sortaient ? Heureusement ils trouvèrent un jeune homme qui comprenait beaucoup mieux l'illinois que le vieillard amené par eux de Mitchigamea. — Il fut naturellement l'interprète des mêmes paroles, et le Père les appuya de présents, ainsi qu'il avait fait dans les endroits où il avait abordé.

Ils apprirent là, au milieu des festins qui durèrent presque toute la journée, que la mer à laquelle ils désiraient aller n'était qu'à dix journées de ce village.—Ces Indiens, toutefois, ne connaissaient pas les nations qui, disaient-ils, résidaient sur ses bords, parce que leurs ennemis les empêchaient de passer.—Ils ajoutaient que c'étaient des nations de l'est et particulièrement une bourgade d'illinois placée à quatre lieues de là dans l'ouest, qui leur vendaient des haches, des couteaux et de la rassade ;—que les sauvages qu'ils avaient vus étaient leurs ennemis, que c'étaient eux qui leur fermaient le passage de la mer, et que les courses continuelles de ces ennemis armés de fusils et fort aguerris devaient faire regarder comme téméraire de vouloir avancer sur cette rivière, où on pouvait les rencontrer.

Quoique Joliet et le Père eussent été parfaitement reçus, leur bagage tenta quelques-uns de ces Indiens, qui projetèrent de leur casser la tête pour les piller. — Mais le chef rompit toutes ces menées en envoyant chercher leurs hôtes, auxquels il offrit le calumet, puis il leur en fit présent pour leur ôter toute crainte.

La connaissance que nos découvreurs eurent, du complot qui avait été formé contre eux, — et les avis qu'ils avaient reçus des incursions des ennemis des Akansas, avis qui, cette fois, leur parurent n'être pas imaginaires, leur firent songer à ce qu'ils devaient faire.

Devaient ils continuer leur route ou se borner à la découverte qu'ils avaient faite? — De sérieuses considérations les déterminèrent à ce dernier parti, qui était en effet le plus sage. S'ils tombaient entre les mains des Espagnols, ceux-ci vraisemblablement les retiendraient prisonniers; — s'ils échappaient à ce danger, ils pouvaient avoir à se défendre contre les Indiens armés de fusils, qui infestaient le bas de la rivière, — et auxquels ils ne pouvaient pas résister. Ainsi, dans l'un et l'autre cas, le fruit de leur voyage était perdu. Il était certain pour eux que le Mississipi, continuant de couler au sud, avait sa décharge dans le golfe du Mexique, et non du côté de l'est, vers la Virginie, ni à l'ouest, vers la Californie. — Ils avaient évidemment aussi, rencontré les rivières qui devaient mener à la mer de Californie. — Or, en ce moment, ces connaissances devaient suffire. Ils se préparèrent, en conséquence à partir, ce qu'ils firent le 17 juillet 1673, après un jour de repos chez les Akanas.

Le retour ne fut pas aussi facile que la descente du fleuve. Il fallait refouler le courant, et cela était dur. — Mais à la hauteur de 38 degrés de latitude, ils trouvèrent une rivière qui abrégait de beaucoup leur chemin et les conduisit sans trop de peine dans le lac des Illinois.

L'aspect de cette rivière, qui est la route de Chicago, les frappa, — et le Père dit qu'ils n'avaient rien vu de semblable pour l'excellence des terres, des prairies, la beauté des bois, le nombre des bœufs, des cerfs, des chevreuils, des chats sauvages, des outardes, des cygnes, des canards, des perroquets et des castors.

Nos voyageurs tirèrent de là vers le lac Michigan ou des Illinois. — Ils rencontrèrent en passant le village de Caskias composé de soixante quatorze cabanes qui les reçurent admirablement. Un des chefs de cette nation les vint reconduire jusqu'au lac, d'où nos découvreurs étaient de retour à la baie des Puans sur la fin de septembre 1673, quatre mois environ après leur départ.

Ainsi s'accomplit cette découverte, qui, bien qu'elle n'eût été

poussé que deux degrés au delà des parties visitées déjà par Cavalier de LaSalle, avait sa grandeur et par les périls qu'on avait rencontrés comme par les résultats qui devaient suivre elle devait assurer à Joliet une juste renommée. Cette renommée serait plus grande peut-être si la relation du voyageur nous eût permis de reconnaître la part d'action qui lui fut propre dans une entreprise où le mémoire du Père Marquette la laisse paraître à peine. Mais lorsque Joliet gagna l'intérieur de la colonie pour rendre compte de sa mission, vers le 15 août 1674, le malheur, qui l'avait épargné durant un long trajet, vint en quelque sorte le toucher au port. Peu s'en fallut qu'il ne perdît la vie. — Il était presque parvenu au sault Saint-Louis, près de Montréal, après avoir franchi plus de quarante rapides, quand son canot tourna. Ce fut avec la plus grande peine que pendant quatre heures il disputa sa vie aux eaux qui engloutirent deux de ses compagnons, ainsi qu'un jeune sauvage. Sa cassette, dans laquelle étaient ses papiers, disparut dans son naufrage, et il ne nous reste de ses souvenirs de cette entreprise, qu'une lettre et qu'une carte restées inédites.

Joliet, pour faire connaître l'importance de son voyage, dressa une carte en tête de laquelle il écrivit au comte de Frontenac la lettre qu'on va lire :

Monseigneur le comte de Frontenac, conseiller du Roy en ses conseils gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté en Canada, Acadie, ile de Terre Neuve, et autre pays de la France septentrionale.

“ Monseigneur,

“ C'est avec bien de la joye que j'ay le bonheur aujourd'huy de
 “ vous présenter cette carte, qui vous fera connaître la situation
 “ des rivières et des lacs sur lesquels on navigue au travers du
 “ Canada ou Amérique Septentrionale, qui a plus de 1,200 lieues
 “ de l'est à l'ouest. Cette grande rivière, qui porte le nom de
 “ rivière Colbert pour avoir esté découverte ces dernières années
 “ 1673 et 1674 par les premiers ordres que vous me donnez,
 “ entrant dans votre gouvernement de la Nouvelle-France, passe
 “ au delà des lacs Huron et Illinois entre la Floride et le Mexique,
 “ et pour se décharger dans la mer coupe le plus beau pays qui se
 “ puisse voir sur la terre. Je n'ay rien veu de plus beau dans la
 “ France que la quantité de prairies que j'y ai admiré tous les
 “ jours, ny rien d'agréable comme la diversité des bocages et des
 “ forêts où se cueillent (*sic*) des prunes, des pommes, des grenades,
 “ des citrons, des meures et plusieurs petits fruits qui ne sont point
 “ en Europe : dans les champs on fait lever les cailles ; dans les
 “ bois, on voit voler les perroquets ; dans les rivières on prend des

“poissons qui nous sont inconnus pour leur goust, figure et grosseur.

“Les mines de fer, les pierres sanguines qui ne s'amassent jamais que parmi le cuivre rouge n'y sont pas rares; non plus que l'ardoise, le salpêtre, les marbres et moulange et charbon de terre, pour du cuivre le plus grand morceau que j'ay veu estoit comme le poing et très purifié; il estoit auprès des pierres sanguines qui sont beaucoup meilleures que celles de France et en quantité.

“Tous les sauvages ont des canots de bois de cinquante pieds de long; pour nourriture ils ne font point d'estait des cerfs; ils tuent des buffles (*sic*) qui marchent par bandes de 30 et 50; mesmes j'en ay compté jusques à 400, sur le bord de la rivière, et les coqs d'Inde sont si communs qu'on n'en fait pas grand cas. Ils font des bleds d'Inde, la plupart trois fois l'année, et ont des melons d'eau pour se rafraichir pendant les chaleurs, qui n'y permettent point de glaces, et fort peu de neiges.

“On auroit veu la discription de tout dans mon journal, si le bonheur qui m'avoit toujours accompagné dans ce voyage ne m'eust manqué devant que d'arriver au lieu d'où j'estois party; j'avois évité tous les dangers des sauvages, j'avois passé 42 rapides et j'estois prest de débarquer avec toute la joye qu'on pouvoit avoir du succès d'une si longue et si difficile entreprise, lorsque mon canot tourna hors des dangers. J'y perdis deux hommes et ma cassette à la veue des premières habitations françoises que j'avois quittées, il avoit presque deux ans. Il ne me reste que la vie et la volonté pour l'employer à tout ce qu'il vous plaira avec toute la joye possible, Monseigneur.

Vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

JOLLIET.

Le comte de Frontenac envoya par son secrétaire cette carte à Colbert, en même temps qu'il annonçait au ministre, dans une lettre datée du 14 novembre 1674, le naufrage qui les privait du récit détaillé de ce voyage, mais il faisait à espérer que le découvreur réparerait bientôt cette perte.

“Il a, dit le comte, laissé dans le lac Supérieur, au Sault-Sainte-Marie, chez les Pères, des copies de ses journaux que nous ne saurions avoir que l'année prochaine, par où vous apprendrez plus de particularités de cette découverte dont il s'est très-bien acquitté.”

Mais le comte de Frontenac ne dit pas qu'il ait à cette occasion fait chanter le *Te Deum*, comme l'avance Monette dans son *Histoire de la vallée du Mississipi*. Cette nouveauté est sans doute due à l'imagination du juge Martin, auteur d'une *Histoire de la Louisiane*,

pagnie de la cour sans y aller jamais : on les appelait les Divines. " En effet, dit Saint-Simon, elles exigeoient l'encens, comme déesses, et ce fut toute leur vie à qui leur en prodigueroit."

L'une d'elles était la comtesse de Frontenac, femme du gouverneur, qui n'avait pas de goût à vivre en simple mortel auprès d'elle.

L'autre était M^{me} D'Outrelaise, belle et aimable personne du Poitou, que la comtesse de Fiesque avait produite et qui avait communiqué à la comtesse de Frontenac, son amie, le surnom de Divine qu'on lui avait donné tout d'abord.

Là est l'explication du nom imposé par Louis Joliet à la rivière des Illinois.

Mais à laquelle des deux personnes s'adressait le souvenir ?

Naturellement on serait tenté de croire que Joliet rendait ainsi un hommage indirect à la femme du gouverneur, par le sentiment même qui faisait plus tard appeler un fort de la Louisiane Fort-Rosalie, du nom et en l'honneur de M^{me} Pontchartrain,

Après tout, un tel hommage pouvait n'être pas considéré seulement comme un acte de déférence envers la femme d'un homme tout-puissant ; mais aussi comme un souvenir dû à une femme des plus remarquables par son rôle et par son esprit, dans un temps où tant de femmes ont su laisser un certain renom après elles.

Anne de La Grange-Trianon, qui avait épousé en juillet 1648 le comte de Frontenac, mestre de camp au régiment de Normandie, était alors dame d'honneur de la grande Mademoiselle, et, autant par goût que par position, elle avait pris part à toutes les équipées de la princesse et était entrée avec elle par une fenêtre dans la ville d'Orléans, lorsque la fille de Gaston fit déclarer cette ville contre le roi. Aussi ce dernier appelait-il la comtesse de Frontenac,¹

1

Or escoutez, peuple de France,
Comme en la ville d'Orléans
Mademoiselle en assurance
A dit : " Je suis maistre céans."

On lui fait fermer les portes ;
Mais elle a passé par un trou,
S'ecriant souvent de la sorte :
" Il ne m'importe pas par où."

Deux jeunes et belles comtesses,
Ses deux mareschaes de camp,
Suivirent sa royale altesse,
Dont on doit faire un grand cancan.

Fiesque, cette aimable comtesse,
Allait baisant les bateliers,
Et Frontenac, qu'elle detresse,
Y perdit un de ses souliers !

comme la comtesse de Fiesque, maréchale de camp de Mademoiselle ; et les chansons du temps la mentionnent plus d'une fois, soit dans les exploits qui la firent représenter en guerrière au château d'Eu, soit dans la disgrâce momentanée qui suit ces belles histoires ¹.

Plus tard, la comtesse de Frontenac était de cette société de belles précieuses du Marais, de la rue des Tournelles, à laquelle confinaient les Sévigné, Ninon de Lenclos et M^{me} de Maintenon. La Baumelle donne même plusieurs lettres de celle-ci à M^{me} de Frontenac, qui, en 1678, était tenue assez en estime pour être recherchée en qualité de dame d'honneur pour la maison de Conti, lorsqu'il s'agit de former la maison de la princesse ; mais la comtesse, lassée jadis des ennuis d'une position semblable par tous les désagréments qu'elle avait essayés de la grande Mademoiselle, qui allait jusqu'à faire écrire contre elle des pamphlets par Segrais, la comtesse refusa cette place enviée par d'autres, préférant ses libres allures aux pompes d'une haute domesticité.

Tous les souvenirs, que je viens de rappeler, pouvaient bien avoir, aux yeux de Joliet, mérité à cette femme distinguée l'honneur de donner son nom à un pays sauvage. Il n'y avait à cela qu'une objection : c'était qu'il était peu probable que la pensée en fût suggérée, et encore moins ratifiée, par le comte son mari.

Au dire de Saint-Simon, un aussi aimable homme que l'était le comte de Frontenac, et une femme aussi merveilleuse que l'était la comtesse, n'avaient pu durer ensemble.—Des anecdotes et les chansons du temps venaient à l'appui de cette objection.—Madame de Frontenac avait été quelque peu courtisée par le jeune roi Louis XIV. Quant au comte, entre autres de ses bonnes fortunes, il passait pour avoir été au dernier mieux avec M^{me} de Montespan ².

¹ Sur l'exil de Mademoiselle et de mesdames de Fiesque, de Frontenac, de Montbazon et de Chastillon :

Sur l'air : *Revenez M. le Cardinal*, 1652.

Jeune Roy qui, chassant nos beautés,
—L'empire amoureux désertez,—
N'irritez point, pour plaire
A votre mère,
Celle de l'Amour :
Vous en aurez besoin un jour.

2

Je suis ravy que le roy, notre Sire,
Aime la Montespan ;
Moy Frontenac je m'en crève de rire,
Sachant ce qui lui pend.
Et je dirai sans estres des plus bestes
Tu n'as que mes restes (*bis*).

Or, la Divine se souvenait de cela, et peut-être d'autres griefs aussi, car, lorsque les Canadiens lui envoyèrent le cœur de son mari, dans une boîte d'or, elle le leur renvoya, disant qu'elle ne l'avait pas eu pendant sa vie, et qu'elle n'en avait que faire après sa mort.

Que fallait-il donc penser ? L'indication, que vint me fournir une carte manuscrite du sieur Randin, leva pour moi tous les doutes, lorsque j'y vis ces mots : rivière de la Divine ou l'Outrelaise.—Pent-être Joliet n'avait-il eu en vue que M^{me} de Frontenac ; mais peut-être aussi le comte arrangea-t-il les choses à sa façon pour faire pièce à sa femme, ce qu'entre nous j'admettrais assez aisément, car M^{me} d'Outrelaise était douce, autant que la comtesse était impérieuse ; or, les hommes cèdent volontiers à celles qui ne commandent pas, et toujours, au terme de leur vie comme au bout du monde, ils demeurent sous le charme de la douceur, dont la propriété, semblable à celle du parfum, est de pénétrer et de demeurer en nous, sans que nous puissions nous y soustraire.

Je n'insisterai pas davantage sur la carte de Louis Joliet ; ce que j'en ai dit suffit pour en faire ressortir l'intérêt et montrer en même temps comment il faisait sa cour au gouverneur à l'occasion de sa découverte. Toutefois, la bienveillance que celui-ci lui montra ne put prévaloir sur la préférence que, mieux informé, sa justice crut devoir conserver à Cavalier de La Salle dans l'exécution de dessins semblables à ceux que Joliet exposait. Aussi, lorsque ce dernier lui demanda d'aller s'établir sur les terres qu'il qu'il avait explorées, il trouva une résistance, que motivaient du reste en principe les ordres du roi.

Colbert refusa la demande de Joliet le 28 avril 1677. Il fondait son refus sur ce que le roi voulait qu'on multipliât les habitants du Canada avant que de penser à de nouvelles terres, disant qu'il valait mieux occuper moins de pays et le bien peupler que de s'étendre davantage et avoir des colonies faibles, qui pouvaient être facilement détruites par toutes sortes d'accidents.

P. MARGRY.

(A continuer.)

p 121

CHRONIQUE DU MOIS.

Le grand événement en Angleterre est le rétablissement du Prince de Galles. Son Altesse Royale a été durant de longues semaines en décembre aux portes du tombeau et ses médecins, les plus illustres de l'Angleterre, ont bien des fois désespéré de sa vie. Nouvelle preuve qu'on peut survivre même à un bulletin de la faculté, qui menace de vous faire entreprendre prématurément le grand voyage dont on ne revient pas, comme a dit le poète anglais :

From whose born no traveller returns.

Vraiment, la maladie extrêmement grave du Prince de Galles n'a pas fait l'affaire d'un certain parti de tapageurs en Angleterre. Car, elle a donné lieu à une explosion de sympathies presque universelles parmi le peuple anglais, qui se sont traduites par des témoignages éclatants d'attachement à la couronne et aux institutions anglaises.

Or, quelques temps avant la maladie du Prince, sir Charles Dilke, un membre du parlement, auteur d'un livre : *Greater Britain*, brûlant de se faire quelque nom, avait entrepris une campagne contre la royauté. Depuis longtemps il se fait une propagande active de républicanisme parmi les travailleurs anglais, l'Internationale y est bien pour quelque chose, et sir Chs. Dilke crut l'occasion favorable pour exploiter ce mouvement et y attacher son nom. Moyen comme un autre de figurer dans l'histoire.

Comme la liberté des réunions publiques est l'une des prérogatives les plus chères dont se targue le peuple anglais, sir Charles Dilke put dégoiser tout d'abord en toute liberté contre le gouvernement monarchique et la liste civile de la Reine et de la famille royale, que l'agitateur en herbe disait bien trop onéreuse pour les gouvernés. Les autorités n'intervinrent nullement, et n'eut été le peuple qui, goûtait en général fort peu les théories échevelées du jeune lord, sir Charles Dilke pourrait continuer sa tournée républicaine, sans la moindre crainte d'être molesté.

Dans l'intervalle, le Prince de Galles tomba dangereusement malade et sir Charles Dilke dut suspendre, par respect, sa campagne républicaine. Comme pour protester hautement contre ce mouvement, le peuple anglais ne cessa de montrer le deuil qu'il éprouvait et dans toute l'étendue du Royaume-Uni un vœu général et des prières communes s'élevèrent pour demander à la Providence de conserver l'héritier présomptif de la couronne à son pays et à la famille royale éplorée. Mais lorsqu'après plusieurs semaines d'anxiété, on annonça la bonne nouvelle que la constitution vigoureuse du Prince allait probablement triompher de la terrible maladie qui l'étreignait, l'espérance fit place à l'angoisse et à la consternation. Finalement, le Prince fut déclaré hors de tout danger et alors éclata partout l'allégresse. Sur toutes les lèvres s'éleva un concert d'actions de grâces et des *Te Deum* solennels furent chantés dans les églises. Des assemblées publiques eurent lieu sur toute la surface du pays et des délégations se croisèrent en tous sens pour aller féliciter la Reine de l'heureux événement.

Ces manifestations populaires ont été telles, qu'elles ont confondu les démagogues, qui rêvaient le bouleversement de la monarchie. Les feuilles radicales ont été obligées d'avouer que l'immense majorité du peuple était évidemment monarchique et que l'idée d'établir une république sur les ruines de l'aristocratie anglaise devait être renvoyée aux calendes grecques. Il faudra bien des Charles Dilke pour arracher le vieil arbre monarchique si fortement enraciné sur le sol d'Albion.



Aux Etats-Unis l'affaire capitale qui a tristement inauguré la nouvelle année, a été l'assassinat de James Fisk. Celui-ci était un prince de la finance, qui longtemps partagea avec quelques autres, les plus riches dépouilles de Wall Street. Réduit à la plus grande pauvreté dans sa jeunesse, il était parvenu à force d'audace, de vols et de spéculations véreuses, à manipuler des millions. Il était le directeur principal de l'une des plus grandes lignes de chemin de fer aux Etats-Unis et il cumulait une foule de positions lucratives. Son nom avait acquis une grande notoriété et il était connu en Europe comme aux Etats-Unis.

Doné de goûts extravagants, il avait fait bâtir un opéra, et il ne manquait pas une représentation. Désireux de se voir galonné, il était devenu le colonel d'un régiment qu'il maintenait à ses frais. Il brûlait d'éclipser tous ses contemporains par le faste et l'éclat
Mais

Amour, tu perdis Troie !

C'est ce qui perdit également Fisk. Le galant colonel semait ça et là ses hommages et s'étant brouillé avec une de ses amantes, celle-ci réclama des sommes considérables qu'elle disait avoir investies dans des fonds sur lesquelles Fisk avait la haute main et qu'il ne voulait pas restituer. Il s'en suivit force procès, force scènes de cour de police, qui ont fait les délices des petites feuilles grivoises de New-York. Ce fut un scandale en règle.

Le nouvel amant de Mlle. Mandsfield, un nommé Stokes, eut en conséquence maille à partir avec le voluptueux Fisk. Finalement, voyant que les procès tournaient à l'avantage de son adversaire, fou de colère et de rage, il alla en plein après-midi assassiner froidement Fisk à coups de revolver pendant que celui-ci montait la rampe de l'escalier de son hôtel.

Cette nouvelle mit tout New-York en émoi, le meurtrier fut arrêté et pendant plusieurs jours, cet assassinat fut l'objet de toutes les conversations et la presse regorgea de commentaires sur la fin tragique du fameux Fisk.

Les journaux américains ont été justement sévères pour cet acte de lâcheté, mais ils n'ont pas manqué l'occasion de clouer au pilori de l'histoire la vie de l'homme semée de tant de turpitudes et de scandales, qui venait de se terminer si tragiquement. Ils l'ont

offerte comme une leçon aux imitateurs de Fisk, malheureusement trop nombreux dans un pays, où la seule distinction sociale est celle que donne la richesse.

*
*
*

La chute du gouvernement Sandfield-McDonald est venue en Canada troubler le calme plat de la politique. M. McDonald avait réussi à amasser des millions dans le trésor d'Ontario, mais cela n'a pas suffi pour lui faire trouver grâce devant les électeurs de sa province.

Imaginez la raison. Ce n'est pas que M. McDonald ait mal gouverné le pays, qu'il ne l'ait pas doté de bonnes lois et d'une administration économique. Pas du tout.

On se rappelle la mort de Scott lors du gouvernement provisoire de Riel. La presse haut-canadienne avait réussi à ce sujet à soulever Ontario au plus haut point et les orangistes demandaient à grands cris la tête de Riel. Elle repose encore pourtant sur les épaules du jeune chef des métis et rien ne fait croire qu'elle doive tomber de sitôt.

M. Blake, à la session de la législature qui précéda les dernières élections, voulut profiter de la fermentation des esprits pour en faire un engin électoral. Il présenta des résolutions extrêmement virulentes à propos de la mort de Scott, demandant au gouvernement de prendre tous les moyens possibles pour punir sans délai ses meurtriers. M. Sandfield McDonald s'opposa à ces résolutions comme n'étant pas de la compétence de la Chambre et la majorité des membres votèrent dans ce sens.

M. Blake jubilait. M. McDonald avait donné dans le piège. Aussi lors des élections il exploita l'opposition de M. McDonald à ces résolutions d'une manière peu scrupuleuse. Il fit de longues jérémiades sur la mort de Scott, excita au plus haut degré le fanatisme de ses coreligionnaires et s'efforça de prouver que le gouvernement de M. Sandfield McDonald sympathisait avec les assassins du *poor Scott*, puisqu'il n'avait voulu rien faire pour les amener devant le tribunal de la justice.

Le peuple d'Ontario était trop excité pour raisonner froidement et il dénonça à son tour M. McDonald. M. Blake posa en vengeur du crime et son adversaire en complice, puisqu'il se refusait à le faire punir. Et c'est un fait incontestable que plus de douze parti-

sans du gouvernement furent mis en déroute pour avoir appuyé M. Sandfield McDonald sur cette question. L'on viendra à présent nous dire que le peuple du Haut-Canada est le plus avancé et le plus intelligent de toute la confédération. Jamais il n'aurait été possible de faire avaler une pilule aussi grossière aux Bas Canadiens par exemple.

Comme résultat de ce déplacement dans l'échiquier parlementaire, M. Sandfield McDonald dut abandonner les rênes du pouvoir à M. Blake et à ses amis. Ceux-ci ont réussi à former un cabinet et ils commandent une assez bonne majorité.

Nous ne voulons pas le juger avant qu'il ait fait ses preuves, mais nous devons constater que M. Blake s'est donné un sanglant démenti dans la formation de son cabinet. Après avoir fait une guerre acharnée à M. McDonald surtout parce que son gouvernement se composait de réformistes et de conservateurs et s'appuyait sur le principe de la coalition, il a cru devoir faire entrer un conservateur de vieille roche, dans son administration, M. R. W. Scott, député d'Ottawa, et approuver ainsi le même principe qu'il avait si violemment combattu chez ses adversaires. C'est mal débiter comme chef politique.

*
* *

Nous sommes décidément dans l'ère des programmes. Mais le plus populaire dans cette province est sans contredit celui des chemins de fer et de l'industrie. Il y a un grand réveil dans les esprits et tout le monde sent les besoins de la situation. Assez longtemps on s'est croisé les bras, c'est de l'action qu'il faut aujourd'hui.

Le recensement est toute une révélation pour nous. Sachons en profiter. Mettons-nous tous à l'œuvre. Parlons moins, mais agissons. Trop longtemps on s'est payé de vains mots, de phrases creuses mais sonores. *Go ahead.*

Notre pays s'étend actuellement d'un océan à l'autre et là où il n'y a pas encore quatre millions d'habitants, il pourra y en avoir plus tard des centaines de millions. Nous sommes à jeter les bases d'un grand empire britannique dans le nord du continent américain, soyons à la hauteur de notre tâche. La jeune génération qui va grandir avec le développement du pays a surtout un rôle considérable à jouer. Nous avons énormément à faire. Nous devons avant tout travailler à développer le pays, éloigner la

forêt, la sillonner de bonnes voies de communication, perfectionner notre agriculture, la rendre lucrative, et couvrir notre pays de manufactures.

Un mouvement énorme de progrès se fait sentir dans toute la confédération. Ne soyons pas trop impatients, il portera des fruits abondants. Ceux qui désespèrent de notre pays en face de pareilles marques de développement n'ont pas vraiment une foi robuste dans notre existence nationale. Nous ne partageons pas ces craintes; une pareille transformation dans les esprits est propre au contraire à nous remplir d'espérances pour l'avenir. Jamais nous n'avons vu autant de signes de salut.

Montréal va être bientôt appelé à se prononcer sur une question fort importante. Dotera-t-elle, oui ou non la grande-vallée de l'Outaouais du chemin de colonisation du nord, qui est appelé à métamorphoser la région immense qui nous entoure? Elle tient dans ses mains le succès de l'entreprise. Le million de piastres que l'on demande à la ville en assure la réalisation et des capitalistes anglais, avec cette garantie et les autres ressources dont dispose la compagnie du chemin de colonisation du nord, se sont engagés à construire incessamment la route.

Ce chemin est une œuvre nationale et on ne doit pas tarder à le mettre à exécution. Si Montréal comprend ses intérêts comme Toronto et les autres villes haut-canadiennes qui s'entourent de moyens de locomotion, et développent leur *back country*, elle ne refusera pas son aide à ce chemin de fer. L'opinion publique est en faveur de l'entreprise et il est de notre intérêt commun qu'elle se fasse. Le million que souscrira la ville de Montréal lui sera rendu au centuple.

JOSEPH TASSÉ.

—Un mot au nom de la direction de la *Revue*. Avec cette livraison commence la neuvième année de cette publication. C'est un passé déjà assez long et qui n'a pas été sans influence sur le mouvement littéraire en ce pays. La direction veut continuer le rôle qu'elle a poursuivi jusqu'à présent avec le même zèle et la même énergie.

Outre les autres travaux d'un grand mérite publiés l'an dernier par la direction, elle a commencé la publication d'un joli roman canadien de M. Charles de Guise sous le nom d'*Hélika*, et qui fait suite dignement aux belles œuvres d'imagination qui ont déjà

embelli les pages de cette publication. Elle sera en mesure encore cette année de publier plusieurs études remarquables sur l'histoire du Canada, dont quelques unes seront d'assez longue haleine, et qui ne pourront manquer d'intéresser vivement.

Le bureau de direction de la *Revue* se compose pour l'année courante des MM. suivants : L. W. Tessier, président ; P. Letondal, vice-président ; Joseph Tassé, gérant ; E. Prud'homme, assistant-gérant ; E. Lef. de Bellefeuille, N. Bourassa, Dr. L. J. P. DesRosiers, Oscar Dunn, B. A. T. de Montigny et Alph. Desjardins.
